



# Le journal des Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

### EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

#### Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**  
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,  
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	03	SOCIAL	04	INFRASTRUCTURE	13
ECONOMIE	04	SANTE PUBLIQUE	01	ADMINISTRATION	13
RURAL	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	08	GOVERNANCE PUBLIQUE	04

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.armp.cm](http://pridesoft.armp.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm), Web: [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@armp.cm](mailto:pridesoft@armp.cm)

N° 1783

10 Avril 2019

10 April 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.

(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 002 /DC/MINEDUB/CMPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 002 /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	14-05-2019
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°00005/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 1er AVRIL 2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00005/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINPOSTEL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	02-05-2019
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°01/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF EFAB VILLAGE IN BATIBO,MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-04-2019
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/PR/MINMAP/SG/DRFN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PR/MINMAP/SG/DRFN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KONGOLA DJOLAO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ÈME. DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2019 IMPUTATION : AUTORISATION DE DEPENSE : 221100
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-04-2019
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'IBBA MODOYEL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ÈME, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL)EXERCICE 2019. IMPUTATION : AUTORISATION DE DEFENSE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-04-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	Reference	<a href="#">02/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 02/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE SUPPLY OF GBHS MBENGWI WITH SOLAR ENERGY, MOMODIVISION, NORTH-WEST REGION.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-04-2019

<b>7</b>	Reference	<a href="#">005/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE(AEP) DE MANENGOLE DANS LA COMMUNE D'EBONEFINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-04-2019

<b>8</b>	Reference	<a href="#">03/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°03/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.T.H.S BATIBO, MOMODIVISION, NORTH-WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-04-2019

<b>9</b>	Reference	<a href="#">001/AONO/CGRE/CPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CGRE/CPM/2019 DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE A GUIBI, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL- EXERCICE 2019 IMPUTARION :5S 27 351 01 641318 2246 821AUTORISATION DE DÉPENSE : IU03605
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-04-2019

<b>10</b>	Reference	<a href="#">007/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 / AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 4/4/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HERBIER NATIONAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-05-2019

<b>11</b>	Reference	<a href="#">001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-04-2019

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/2019/AONO/C-GUERE/CPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/2019/AONO/C-GUERE/CPM DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUIBI, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	16-04-2019

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/09/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008 AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/09/2019 DU 08/4/2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	02-05-2019

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 Mars 2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 MARS 2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PITTI GARE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-04-2019

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/2019/AONO/CGRE/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/CGRE/CIPM DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DE VACCINATION A ARDAF ET D'UN PARC VACCINOGENE A BANGANA DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2019.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	16-04-2019

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 Mars 2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 MARS 2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MISSOLE I DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-04-2019

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-04-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 11-04-2019
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/P-AKGA/CDPM- NM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/P-AKGA/CDPM- NM/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU PALAIS DE JUSTICE D'AKONOLINGA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 10-05-2019
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">_001BIS/2019/AONO/CKK/CDPMMD/MD-BEC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001BIS/2019/AONO/CKK/CDPMMD/MD-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP HOUMI,ARRONDISSEMENT DE KAL-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-04-2019
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 19 MARS 2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 19 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EQUIPE ET UN BLOC LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS AU LYCEE DE LOKOTL, COMMUNE DE MEIGANGA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 03-05-2019
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 3/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP SADAMAKOU,ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY-REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-04-2019
-----------	---

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP KOTROMBEL,ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-04-2019
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°003/AONO/D3-66/MINSANTE/CMPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/D3-66/MINSANTE/CMPM/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT POUR L'ORGANISATION DES COLLECTES MOBILES DE SANG <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 07-05-2019
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004BIS/2019/AONO/CKK/SG/CDPM/MD-BEC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/2019/AONO/CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE PRESCHOULAIRE, ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 22-04-2019
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/2019/AONO/CKK/SG/CPM-BEC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/2019/AONO/CKK/SG/CPM-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOREISSOU ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 22-04-2019
-----------	--

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°004/AONO/MINEFOP/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINEFOP/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES ET DE CHATEAUX D'EAU EN VUE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM) D'EBEBDA ET MAROUA (02 LOTS). FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1276 01 P <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 30-04-2019
-----------	---

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°41/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 08/04/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°41/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 08/04/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN PONT SUR LE FLEUVE WOURI SUR LA N3 DANS LA VILLE DE DOUALA, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 468 04 45 14 20 2251. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 12-06-2019
-----------	---

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/PU/SNI/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/PU/SNI/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, ASSISTANCE ET FRAIS FUNERAIRES EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI). FINANCEMENT: BUDGET SNI - EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 03-05-2019
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [06/DC/C-BATCHAM-BTOS/CIPM/2019](#) [Lire](#)

30

**Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N°06/DC/C-BATCHAM-BTOS/CIPMDU10 AVRIL 2019 POUR LES LOT L:TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE MIXTE SUR UN LINÉAIRE DE 1, 8 KM EN MTET 200 MMT/BTAVEC LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU CARREFOUR NTS'AA, COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, LOT 2:TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE SUR UN LINÉAIRE DE 100 M EN MT, 600 M EN RÉSEAU MIXTE (MT/BT) ET 1 050 M EN BT AVEC LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ DE 25 KVA POUR LE VILLAGE BAMETIM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, LOT 3: TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE SUR UN LINÉAIRE DE 750M EN RÉSEAU MIXTE MT/BT ET 200 M EN BT AVEC LA FOURNITURE ET POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA ET D'UN COMPTEUR ENEO AU CES KING PLACE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 02-05-2019

Reference [05/AONO/C/LB/CDPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)

31

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/LB/CDPM-TBEC/2019 DU 01/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

**Nature de prestation** Bâtiments et Équipements Collectifs

**Date de cloture** 22-04-2019

Reference [006/ADC/C-DIB/CIPM /2018 DU 18/03/2019](#) [Lire](#)

32

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°006/ADC/C-DIB/CIPM /2018 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 10-04-2019

Reference [N°004/D13-67/DC/MINSANTE/CMPM /2019](#) [Lire](#)

33

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/D13/67/DC/MINSANTE/CMPM /2019 RELATIF A LA PRODUCTION DU MATERIEL DE SENSIBILISATION POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 07-05-2019

Reference [01/AMI/ADC/DG/2019](#) [Lire](#)

34

**Titre/objet** APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/ADC/DG/2019 DU 11/04/2019 POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIERES ET DES COMPETENCE AU SEIN DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SAFINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2019.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 22-04-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**35**

Reference [01/AMI/CA/YDEIV/SG/SGMP](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°:01/AMI/CA/YDEIV/SG/SGMP POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV'

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-04-2019

**36**

Reference [04/K/CPDM/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**37**

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 001/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°001 : TRAVAUX DE CONSLRUCLION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NGAOUDALY DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER (LOT2)FINANCEMENT : BIP/MINHDUB, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**38**

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBUICATION DES RESULTATS DU DAO N° 002/AONO/ CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°002 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE DE BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉFINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**39**

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 003/AONO/ CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°003 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TAXE ECOLE PUBLIQUE MARZA- ÉCOLE PUBLIQUE DE YOUKOU SUR 11 KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉFINANCEMENT : BIP/MINTP. EXERCICE 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**40**

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 005/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DC N°005 : EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FÊTE DU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/MINTOURL, EXERCICE 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 001/AONO/ CAN1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°001 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NGAOUNDELBÉ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 1ER (LOT1)FINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/C/C.BGRAIN/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 004/C/C.BGRAIN/SG/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002 AFFÉRENT AUX TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASÉE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°004/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF A: DAO N°004 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUS MODERNES ÉQUIPÉS AU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 1ER FINANCEMENT ; BIP/MINTOURL. EXERCICE 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 001/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">065/C/F33/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 065/C/F33/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONDJI(LOT3), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">066/C/F33/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 066/C/F33/CDPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM-TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BAKOU (LOT 2),DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0091/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0091/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/C/J10/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°002/C/J10/2019 DU 08 AVRIL 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS ; LOT 1 : CES D'AWAE,LOT 2 : CES DE KOMASSI ET LOT 3 : LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0093/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0093/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT II <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0905-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0905 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 27/02/2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	Reference	<a href="#">064/C/F33/COPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 064/C/F33/COPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS- PREFECTURE DE BANKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA- DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>54</b>	Reference	<a href="#">01/C/C-BWA/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C-BWA/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°01/DAO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 6 SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINES A 03 COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE-MARCHE DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>55</b>	Reference	<a href="#">01/CR/F.31/SAEF/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/CR/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F.31/SAEF/CPDM/2019 DU 22 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>56</b>	Reference	<a href="#">04/K/CPDM/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRACTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>57</b>	Reference	<a href="#">04/K/CPDM/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRACTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPIV1PN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>58</b>	Reference	<a href="#">0095/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0095/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT1
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 04 MARS 2019, RELATIF A L'ACQUISITION, L'IMPRESSION ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DE COMMUNICATION DE LA 12ÈME JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME(JMLP). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKOLOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY ; <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANGLOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO ; <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANGLOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO ; <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRÉ.FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/PU/C-GOULFEV/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°002/AONO/PU/C-GOULFEV/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-GOULFEV/CIPM/2019 DU 27/02/2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SPORTIF COMPRENANT, 01 TERRAIN DE BASKETBALL, 01 TERRAIN DE VOLLEYBALL, 01 TERRAIN DE HANDBALL ET D'UNE CLOTURE D'ENCEINTE AGOULFEY, COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : MINDEVEL-EXERCICE 2019</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>65</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINSANTE/CIPM/19 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES DU CNLS, PNLT ET PNL PFINANCEMENT : FONDS MONDIAL</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>66</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI-METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM;</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>67</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>68</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>69</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 04 MARS 2019, RELATIF A L'ACQUISITION, L'IMPRESSION ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DE COMMUNICATION DE LA 12ÈME JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME(JMLP). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>71</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRE.FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>72</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAOPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINSANTE/CIPM/19POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES DU CNLS, PNLT ET PNLPFINANCEMENT : FONDS MONDIAL <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>73</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/DM/C/BWA/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 01/DM/C/BWA/2019 DU 08/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION MARCHE OBJET DU DAO N°01/DAO/C-BWA/CTPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 6 SALLES DE CLASSE A NIVEAU YCOMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINES A 03 COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE-MARCHE DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>74</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/DP/F.31/SAEF/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION PREFECTORALE N°1/DP/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.SL/SAEF/CPDM/2019 DU 22 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	Reference	<a href="#">0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>76</b>	Reference	<a href="#">0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>77</b>	Reference	<a href="#">038/DP/F33/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION PREFERATORALE N° 038 /DP/F33/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BAKOU (LOT 2), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>78</b>	Reference	<a href="#">002/C/J10/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°002/C/J10/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS ; LOT 1 : CES D'AWAE, LOT 2 : CES DE KOMASSI ET LOT 3 : LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>79</b>	Reference	<a href="#">005/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>80</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>81</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>82</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">? 72 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION ? 72 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CMPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRÉ.FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>83</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0092/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0092/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT1
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>84</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0094/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0094/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT1
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
85	Reference	<a href="#">0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
86	Reference	<a href="#">008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
87	Reference	<a href="#">02/DM/CK/019/SG/KTBA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA ;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
88	Reference	<a href="#">02/DM/CK/019/SG/KTBA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
89	Reference	<a href="#">02/DM/CK/019/SG/KTBA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
90	Reference	<a href="#">01/DP/F.34/SAEF/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 01/DP/F.34/SAEF/2019 DECLARANT UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT INFRUCTUEUX
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**91**

**Reference** [0365 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°0365 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/02/2019 POUR LES ÉTUDES EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS À L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**92**

**Reference** [ADDITIF N°001/A/MO/SG/CAD3/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°001/A/MO/SG/CAD3/2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈMEI MAITRE DOUVREGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL DOFFRES N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME EN DEUX LOTS

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**93**

**Reference** [N/A](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO /C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 15 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE : BACHUA RN N°6-KO'OZAP-ECOLE PUBLIQUEBACHUA DANS DELA COMMUNE DE BABADJOU, LONGUEUR ; 7,00 KM (EN PROCEDURED'URGENCE)

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**94**

**Reference** [ADDITIF 003](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°003/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/P-AKGA/CDPM/ 2019 DU 15 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NMEMEYONG, ARRONDISSEMENT D'AYOS ET D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU VILLAGE NKOBIBA (CHEFFERIE), ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT : -LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) ;-LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE (1) ;-LES ARTICLES 29.B, 46.4, DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;-CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO ;-LES TEXTES GÉNÉRAUX ;

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**95**

**Reference** [01/A/J12/SAEF/CDPM/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE,N° 001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE . N° LOT LOCALITÉ FINANCEMENT IMPUTATION ARRONDISSEMENT 1 CES DE NYOMO 53 25 331 01 5411368 2222 BIKOK 2 CES DE NKOLNLONG 53 25 331 01 5411789 2222 AKONO DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES DIFFÉRENTS SOUMISSIONNAIRES QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>96</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°002/A/AONO/C.MSK/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003-BIS/AONO/C-MESSOK/CLPM/2019 DU 04/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MASSENS (LOT I) ET A BOSSENGA (MBENG-MBENG) (LOT II) DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(LOTI ET II).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) - EXERCICE 2019  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>97</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°1</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS(AXE-CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 7) ADDITIF N°1  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>98</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°2</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00002/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIQUE EN TROIS LOTS DANS LES AXES : UCAC (LOT 1) – AXE CSI-CPFF NKOLNKOUMOU (LOT) – AXE CMA OYOM ABANG (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII ADDITIF N°2  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>99</b>	<b>Reference</b> <a href="#">TF/V1/BC/33</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> TO ALL BIDDERS OPENING OF TENDERS FILE FOR SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO IHC WOSING I HAVE THE HONOR TO INFORM YOU THAT DUE TO SOME UNFORESEEN CIRCUMSTANCES THE DATE FOR OPENING OF THE ABOVE MENTIONED TENDER FILES HAS BEEN SHIFTED TO FRIDAY 12TH APRIL 2019 AT SAME TIME AND VENUE.ANY INCONVENIENCES ARE REGRETTEED.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>100</b>	<b>Reference</b> <a href="#">LIFIDEP-NW/PPE/</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> INVITATION LETTER/REQUEST FOR QUOTATION NO 30/RFQ/LIFIDEP/STB/2018 OF 13/3/2019 FOR THE SUPPLY OF VACCINES, DEWORMERS, MINERAL LICKS, VACCINATION SYRINGES & NEEDLES AND COLD CHAIN EQUIPMENT FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON IN TWO (2) LOTS. ADDENDUM NO 1 CARRYING FORWARD THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS THE PROJECT COORDINATOR OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP), INFORMS ALL BIDDERS FOR THE ABOVE CALL FOR TENDERS, THAT THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS ORIGINALLY SLATED FOR FRIDAY 5 APRIL 2019 HAS BEEN CARRIED FORWARD TO WEDNESDAY 17TH OF APRIL 2019 AT 10 AM AT THE SECRETARIAT OF THE PROJECT OF COORDINATOR, LIFIDEP BUILDING, AYABA STREET BAMENDA , CAMEROON.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>101</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°02</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°02CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE LENDONG – MELEN – LEKA-NKOLOSANG – MELEN –NGOKS -EBONG-EBOGO, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA , AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LE SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS DE CONSULTATION DONT L'OBJET EST MENTIONNÉ , DES AMENDEMENTS SUIVANTS APPORTÉS À LA DEMANDE DE COTATION 004.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	---

<b>102</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">LIFIDEP-NW/PPE</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> INVITATION LETTER/REQUEST FOR QUOTATION N°31/RFQ/LIFIDEP/STB/2018OF 13/3/2019 FOR THE SUPPLY OF MATERIALS FOR TRAINING OF 400 FARMERS AND GRAZERS TO IMPROVE PASTURE LAND FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON. ADDENDUM 1 CARRYING FORWARD THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS THE PROJECT COORDINATOR OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP), INFORMS ALL BIDDERS FOR THE ABOVE CALL FOR TENDERS, THAT THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS ORIGINALLY SLATED FOR FRIDAY 5 APRIL 2019 HAS BEEN CARRIED FORWARD TO WEDNESDAY 17TH OF APRIL 2019 AT 11 AM AT THE SECRETARIAT OF THE PROJECT OF COORDINATOR, LIFIDEP BUILDING, AYABA STREET BAMENDA, CAMEROON</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	---

<b>103</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">036/DP/F33/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION PREFECTORALE N° 036/DP/F33/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS- PREFECTURE DE BANKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA- DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	---

<b>104</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">037/DP//F 33/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION PREFECTORALE N° 037/DP//F 33/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONDI (LOT3), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	--

<b>105</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°005/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL /DRCE/DD-HS/CMTA/CDPM-HS/2019 DU 26/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : LOT 2 À LA SAR/SM DE MINTA DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
------------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>106</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°004/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019DU 26/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : LOT 1 EP DE MEDALBOM DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	---

<b>107</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/D/C.BGRAIN/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°001/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 Puits EQUIPES EN PMH DANS LES LOCALITES DE KOU MENGBA (2), KOUROM (NKOUC HONG), KOU MBAN, BANGOURAIN (2), ET KOUHOUAT (MANSEN), COMMUNE DE BANGOURAIN. (UN (01) LOT)  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	--

<b>108</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/D/C.BGRALN/SG/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 002/D/C.BGRALN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 AFFERENT AUX TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASEE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DEBANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	---

<b>109</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°001/A/CAD5/CDPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001/A/CAD5/CDPM/2019 RELATIF 27/03/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE 1 <sup>er</sup> PHASE (REZ DE CHAUSSEE) A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'AO SUS-CITÉ DES RECTIFICATIFS CI-APRÈS  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	--

<b>110</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> REF : DAO N°01, 02 ET 03 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NSEM/CDPM/2019 DU 14 MARS 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ET UN (01) Puits ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MEYANE DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MBONG DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENTS :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL ET MINEE) - EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NSEM, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :LES ENTREPRISES AYANT ACQUIS L'UN DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) CI-DESSUS MENTIONNÉS, SONT INFORMÉES QUE LESDITS DAO SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
------------	---

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 002 /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019**

## FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Ministre de l'Éducation de Base (Maître d'Ouvrage) lance une consultation pour l'équipement des structures des services centraux en mobilier de bureau ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION
1	40 (Quarante) fauteuils directeur et roulant tournant avec dossiers et accoudoirs en simili cuir
2	40 (Quarante) chaises visiteurs revêtues en tissus velours, cadre en bois
3	40 (Quarante) Fauteuils secrétaire simili cuir, tournant avec accoudoirs.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille) Francs CFA, financement du BIP 2019.

## 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

## 4. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01 , BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33, dès publication du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt Cinq mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

## 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01 au plus tard le 14 mai 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N° 002 /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES  
CENTRAUX EN MOBILIER DE BUREAU.  
NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 60 (Soixante) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des livraisons.

## 8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 330 000 (trois cent trente mille) francs CFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 14 mai 2019 à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base, sise au bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 10. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.
- L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle proposera par la suite l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de Consultation.

## 11. Durée Validité des Offres

Les offres seront valables pour une période de 60 (Soixante) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment A, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, bâtiment B, porte B01 BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MINISTRE

**ETOUNDI NGOA Laurent Serge**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019  
RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU  
MINPOSTEL.**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

**IMPUTATION**

N° 53.45.340010.2261

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du mobilier de bureau dans les services centraux du MINPOSTEL.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture, le transport et la manutention de fauteuils, de bureaux directeur et chef de service.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante-trois millions deux cent mille (43 200 000F) FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de la menuiserie et l'ameublement.

## 5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53.45.340010.2261 « Achat de mobiliers de bureau ».

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (1<sup>er</sup> étage, porte 162, Téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000) F CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et des Télécommunications, porte 162), au plus tard le **02 Mai 2019 à 14 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°00005/AONO/MPT/CIPM/2019 DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU  
DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINPOSTEL.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de huit cent cinquante mille (850.000) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion la Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 02 Mai 2019 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ou chèque à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Absence d'un prix quantifié ;
- Offre financière incomplète;
- Absence de prospectus des équipements proposés décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 6 oui sur 7 de critères essentiels.

### \*. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Délai et planning de livraison ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Preuve d'existence d'un atelier de fabrication ;
- Chiffres d'affaires ;
  
- - Preuve d'acceptation des conditions du marché.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Sous-Directeur du Budget et du Matériel (1<sup>er</sup> étage, porte 168 bis, Tél. 222.23.21.78).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le *MINISTRE*

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# PRÉFECTURE DE LA MOMO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°01/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF EFAH VILLAGE IN BATIBO, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

The Senior Divisional Officer for MOMO, the Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure for the Rural Electrification of Efah village Batibo, MOMO Division, North-West Region. It is a single lot:

RURAL ELECTRIFICATION OF EFAH VILLAGEIN, Batibo Sub-Division

## 2. Consistance des prestations

The works include the following:

- CONSTRUCTION OF A SINGLE PHASE LINE 1x34, 4 mm<sup>2</sup> MY OF 3KM
- CONSTRUCTION OF A 1x34, 4mm<sup>2</sup> & 4x25 mm<sup>2</sup> MV/LV SINGLE PHASE LINE 0.5KM
- CONSTRUCTION OF A LV SINGLE PHASE LINE WITH 4x25mm<sup>2</sup> TWISTED CABLE OF 2,7KM
- CONSTRUCTION OF A SINGLE PHASE TRANSFORMATION SUBSTATION OF H61-25KVA/B2 TRANSFORMER
- SUNDRY EXPENSES

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is **27 000 000 F CFA**

## 4. Allotissement

It is a single lot:

RURAL ELECTRIFICATION OF EFAH VILLAGE in Batibo Sub-Division

## 5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of rural electrification in general.

## 6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINEE 2019.

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Senior Divisional office for MOMO (service for economic and financial affairs) during working hours, as soon as this tender notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Senior Divisional Officer office for MOMO upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **40 000 (Forty thousand)** FCFA. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

## 9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer office for MOMO (service for Economic and Financial Affairs) not later than Wednesday **10/04/2019** at **10 a.m local time** and should carry the inscription:

"Open National Invitation to Tender, Emergency Procedure"

N°01/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019

FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF EFAH VILLAGE IN, MOMO DIVISION, NORTHWEST REGION.

«To be opened only during the bid opening session»

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

## 10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **540 000 (five hundred and forty thousand) FCFA** respectively.

## 12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or Administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

## 13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on Wednesday **10/04/2019** at **11 a.m.** in the Conference Hall of the Senior Divisional Office MOMO by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full Knowledge of the file and mandated in that capacity.

## 14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

> 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;

> 2nd step: Evaluation of the technical file;

> 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

### 1-Eliminatory criteria

#### 1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;
- False declaration or falsified documents.

#### 1.2- Technical file

- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Non existence in the technical file of the rubric« organization, methodology and planning»
- Absence of the prefinancing capacity of at least six million seven hundred and fifty thousand (6, 750000)FCFA respectively.
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;

#### • Technical assessment mark lower than 80% of "Yes". 1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;

- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

## Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	Marks
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Turnover in the past two years;</li> <li>• Experience in rural electrification works</li> </ul>	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

## 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code)

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo.

*BAMENDA le 20 Mars 2019*

*Le PRÉFET*

**WOLOA MONONO Absalom**

## COMMUNE DE MAROUA 3

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/PR/MINMAP/SG/DRFN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019. POUR L'EXECUTION DES  
TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KONGOLA  
DJOLAO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ÈME. DU DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC  
(MINEDUB-RT)EXERCICE 2019 IMPUTATION : AUTORISATION DE DEPENSE : 221100**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public. Exercice 2019, le Maire de la Commune de Maroua III, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de réhabilitation de deux (02) salles de classe a l'école publique de KONGOLA DJOLAO dans la commune d'arrondissement de Maroua 3ème, du Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord**

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

La maçonnerie en fondation ;

La maçonnerie en élévation ;

La charpente et la couverture ;

La menuiserie métallique ;

L'électricité ;

La peinture ;

Les voiries et réseaux divers

### 3. Cout Prévisionnel

**Neuf millions Huit cent mille (9 800 000) FCFA.**

#### 4. Allotissement

Lot unique

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **Informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (MINDEVEL), Exercice 2019, **sur les lignes d'Imputation Budgétaire et l'Autorisation de Dépense** ; pour **un coût estimatif TTC de Neuf millions Huit cent mille (9 800 000) FCFA.**

#### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème.**

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Quinze mille (15 000) francs CFA** à la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème.

#### 9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, au Secrétariat **de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème**, situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua III ème. Au plus tard le **23/04/2019 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PR/MINMAP/SG /DREN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KONGOLA DJOLAO DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT) EXERCICE 2019 : IMPUTATION : AUTORISATION DE DEPENSE**

**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

#### 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent quatre-vingt-seize mille (196 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 23/04/2019 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier administratif.

##### 13.1.2. Offre technique

- a) Documents falsifiés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

##### 13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous ;

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;



- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua Illème, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis.

MAROUA le 27 Mars 2019

Le MAIRE

**BOUBAKARI TOUMBA**

## COMMUNE DE MAROUA 3

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019 POUR L'EXECUTION DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTTON D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE  
D'IBBA MODOYEL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ÈME, DU DEPARTEMENT  
DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC  
(MINDDEVEL)EXERCICE 2019. IMPUTATION : AUTORISATION DE DEFENSE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune de Maroua III, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe A L'école publique de D'IBBA MODOYEL dans la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

**dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL), Exercice 2019, sur les lignes d'Imputation Budgétaire de Dépense : pour un coût estimatif TTC de dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel aux jours et heures ouvrables auprès de la **Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) de la Commune d'arrondissement de Maroua III.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la **Commune d'arrondissement de Maroua III**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.**

## 9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua IIIème. Au plus tard le **23/04/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPM/DIA/2019 DU 27/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'IBBA MODOYEL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB-RT EXERCICE 2019 : AUTORISATION DE DEPENSE.**

**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 23/04/2019 à 15 heures précises** dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans

##### 13.1.2. Offre technique

a) Documents falsifiés ;

**b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;**

c) Non satisfaction, au moins à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

##### 13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;



- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua Illème, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua III dès publication du présent Avis.

MAROUA le 27 Mars 2019

Le MAIRE

**BOUBAKARI TOUMBA**

# PRÉFECTURE DE LA MOMO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 02/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE SUPPLY OF GBHS MBENGWI WITH SOLAR ENERGY, MOMODIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

The Senior Divisional Officer for MOMO, the Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure for the supply of GBHS Mbengwi with Solar Energy, MOMO Division, North-West Region. It is a single lot:

Construction of solar streetlights at GBHS Mbengwi, Mbengwi Sub-Division

## 2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Supply of complete solar street lamps (LED 40W/12)
- Reinforced concrete foundation
- Installation of solar street lamps

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is twenty thousand million (**20 000 000**) F CFA

## 4. Allotissement

Unique lot: Construction of solar streetlights at GBHS Mbengwi, Mbengwi Sub-Division.

## 5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of rural electrification in general.

## 6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINESEC 2019.

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Senior Divisional office for MOMO (service for economic and financial affairs) during working hours, as soon as this tender notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Senior Divisional Officer office for MOMO upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **30 000 (thirty thousand)** FCFA. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

## 9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer office for MOMO (service for Economic and Financial Affairs) not later than Wednesday **10/04/2019** at **10 a.m local time** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N° 02/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE SUPPLY OF GBHS MBENGWI WITH SOLAR ENERGY, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

**«To be opened only during the bid opening session»**

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

## 10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of **400 000 (four hundred thousand) FCFA**

## 12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or

Administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

## 13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on Wednesday **10/04/2019** at **11 a.m.** in the Conference Hall of the Senior Divisional Office MOMO by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full Knowledge of the file and mandated in that capacity.

## 14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

> 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;

> 2nd step: Evaluation of the technical file;

> 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

## 1-Eliminatory criteria

### 1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;
- False declaration or falsified documents.

### 1.2- Technical file

- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;
- Non existence in the technical file of the rubric« organization, methodology and planning»
- Absence of the prefinancing capacity of at least six million seven hundred and fifty thousand (6, 750000)FCFA respectively.

• Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;

### 1.3- Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

## Essential criteria:



The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	Marks
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Turnover in the past two years;</li> <li>• Experience in rural electrification works</li> </ul>	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

## 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code).

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of (**ninety**) **90 days** from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo.

*BAMENDA le 20 Mars 2019*

*Le PRÉFET*

**WOLOA MONONO Absalom**

## COMMUNE D'EBONE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019  
DU 08/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU  
POTABLE(AEP) DE MANENGOLE DANS LA COMMUNE D'EBONEFINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641403 2226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Ebone, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ebone, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable(AEP) de Manengole dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Etudes préliminaires et mobilisation ;
- Réhabilitation du captage;
- Analyse et désinfection du réseau ;
- Réhabilitation du réservoir métallique SCANWATER ;
- Fourniture et pose des canalisations ;
- Travaux de génie civil ;
- Construction des points d'eau ;
- prestations diverses.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **quarante millions de francs CFA TTC (40 000 000 FCFA)**.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, Imputation : 53 27 351 01 641403 2226**.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebone, **Secrétariat particulier du Maire** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Commune d'EBONE, Secrétariat particulier du Maire** dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000F (soixante mille francs) CFA payable à la recette municipale de la commune d'Ebone pour le compte du trésor.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune d'Ebone, **Secrétariat particulier du Maire**, au plus tard le **30/04/2019 à 10 heures** (heure limite) et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU08/04/2019  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE(AEP)  
DE MANENGOLE DANS LA COMMUNE D'EBONE  
FINANCEMENT : BIP 2019  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **800 000 F (huit cent mille francs) CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **30/04/2019** dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **30/04/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### Critères éliminatoires:

Il s'agit notamment :

- Dossier (administratif, technique et financier) incomplet ou pièce absente non-conforme à l'ouverture des plis ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 35/50 ;
- Erreur de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Offre technique intégrant des informations financières ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique. ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché par l'entreprise durant les trois (03) dernières années.

### Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires des cinq (05) derniers exercices (2014-2018);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- L'expérience dans les travaux de BTP.

### Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé ...25 points ;
- Références de l'entreprise 15 points ;
- Matériel à mobiliser 05 points ;
- Planning et méthodologie proposée 05 points ;

**Nombre total des critères : 50 points**

**Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 35/50 seront admises à l'analyse financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins-disante. Une entreprise peut être adjudicataire de plusieurs lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP. 672 Nkongsamba, Tél 675 96 05 86, 699 82 04 81

*EBONE le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ***

# PRÉFECTURE DE LA MOMO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°03/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN G.T.H.S BATIBO, MOMODIVISION, NORTH-WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

The Senior Divisional Officer for MOMO, the Contracting Authority on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an open invitation to tender, emergency procedure for the Construction of a Block of Two Classrooms in G.T.H.S Batibo, MOMO Division, North-West Region.

## 2. Consistance des prestations

The works include the following:

- Preparatory works;
- Earth works;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works;
- Metallic works;
- Electricity works;
- Painting;
- Surface drainage.

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is twenty two (22 000 000) F CFA.

## 4. Allotissement

It is a single lot.

- Construction of a Block of Two Classrooms in G.T.H.S Batibo, Batibo Sub-Division

## 5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of Renewable Energy, electrical engineering and civil engineering in general.

## 6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, shall be financed by the Public Investments Budget MINESEC 2019.

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Senior Divisional office for MOMO (service for economic and financial affairs) during working hours, as soon as this tender notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Senior Divisional Officer office for MOMO upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **40 000 (Forty thousand)** FCFA. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

## 9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Senior Divisional Officer office for MOMO (service for Economic and Financial Affairs) not later than Wednesday **10/04/2019** at **10 a.m local time** and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, EMERGENCY PROCEDURE N°03/ONIT/NW06/DTB/SEFA/2019 OF 20/03/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS ING.T.H.S BATIBO, MOMODIVISION, NORTH-WEST REGION**

**«To be opened only during the bid opening session»**

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

## 10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three (03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring in the annex of the tender file of the sum of

**440 000 (four hundred and forty thousand)** FCFA respectively.

The provisional deposit shall be automatically released not later than **30 (thirty)** days following the expiry of the validity of the bids for bidders who shall not be retained. In the case where the bidder is awarded the contract, the provisional deposit shall be released after the constitution of the final bond.

## 12. Recevabilité des Offres

The bids not respecting the separation mode of the financial bid from the administrative and technical bids shall be rejected.

Any bid not in conformity with the prescription of this tender notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond of a first rate bank approved by the Ministry of Finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

Least they are rejected, only the originals or certified true copies by the issuing service or

Administrative authorities of the administrative documents are accepted. They must obligatorily not be older than three (03) months and must be valid during the bid opening session.

## 13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on Wednesday **10/04/2019** at **11 a.m.** in the Conference Hall of the Senior Divisional Office MOMO by the competent tender board.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full Knowledge of the file and mandated in that capacity.

## 14. Critères d'évaluation

The evaluation of the bids shall be done in three (03) steps:

- > 1st step: Verification of the conformity of the administrative file;
- > 2nd step: Evaluation of the technical file;
- > 3rd step: Analysis of the financial file.

The criteria of evaluation are the following:

### 1-Eliminatory criteria

#### 1.1- Administrative documents

- Any offer not in conformity with the prescriptions of this tender file shall be declared inadmissible. Especially the lack of the provisional guarantee;
- Absence of a document in the administrative file;
- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;
- False declaration or falsified documents.

#### 1.2- Technical file

- Incomplete or non-compliant documents;
- False declaration, forged or scanned documents;

- Non existence in the technical file of the rubric« organization, methodology and planning»
- Absence of the prefinancing capacity of at least six million seven hundred and fifty thousand

(6, 750000)FCFA respectively.

- Any company having projects up to 2018, notified to commence and which has not yet been received except on justifiable reasons;
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes". **1.3- Financial offer**
- Incomplete financial offer;
- Non compliant documents;
- Omission of quantified unit price in the financial offer;
- Absence of break down price.
- Modification of the model break down unit price attached.

### Essential criteria:

The technical offer of the bidder shall be assessed along the following lines:

S/N	Designation	Marks
01	General Presentation of the offer: Document spirally bound, colour sheets separation, table of content, presentation of documents in the order given in this tender file, quality of document.	01
02	Quality of Requested staff: Qualifications, experience of personnel affected to the project, CV, NIC and attestation of availability signed and dated.	05
03	Technical equipment/material affected to the project: The company should justify the property of the necessary material to the execution of works.	01
04	Reference of the enterprise: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Turnover in the past two years;</li> <li>• Experience in rural electrification works</li> </ul>	02
05	Presence of the methodology of work execution	04
06	Presence of the prefinancing capacity	01

The note of the technical offer will be gotten by addition of marks for every criteria. Only the technical offer having gotten

**JDM n° 1783 du 10 Avril 2019**

Page 56 sur 264

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

11/04/2019



an equal or superior note to 80% of YES will be kept for the financial evaluation.

## 15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 99 of the public contracts code)

## 16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during a period of **(ninety) 90 days** from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Divisional Delegation for Public Works in Momo.

*BAMENDA le 20 Mars 2019*

*Le PRÉFET*

**WOLOA MONONO Absalom**

## COMMUNE DE GUERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CGRE/CPM/2019 DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE A GUIBI, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL- EXERCICE 2019 IMPUTARION : 5S 27 351 01 641318 2246 821 AUTORISATION DE DÉPENSE : IU03605**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
:5S 27 351 01 641318 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à Guibi, dans la Commune de Guéré, Département de Mayo-Danay, Région de l'Extrême- Nord

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Etude hydrogéologique et implantation du forage;
- forage proprement dit;
- Equipement du forage ;
- Développement ;
- Essai de pompage et de débit ;
- Equipement de surface ou superstructure ;
- Pose de pompe manuelle

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Huit Millions (8 000 000) FCFA

### 4. Allotissement

SANS OBJET

### 5. Participation et origine

la participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant soumis un dossier de demande de pré qualification qui a abouti à un agrément auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans le domaine d'intervention des Travaux Hydrauliques.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, exercice 2019 lignes budgétaires respective :

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Guéré, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable ou titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de Guéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua, au plus tard le 16/04/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention.

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 001/AONO/CGRE/CPM/2019 DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPEA**

**MOTRICITE HUMAINE A GUIBI, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devrait joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devrait joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 16/04/2019 à 11 heures précises dans le bureau du président de la commission départementale de passation des marchés du Mayo-Danay à Yagoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

**1-étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2-étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3-étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1 Critères éliminatoires

#### 14.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence d'agrément du Ministère de l'Eau et de l'Energie,
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 14.1.2 : offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) fautive déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ;
- d) Non satisfaction au moins, à vingt-deux (22) sous critères essentiels sur les trente-deux (32)

#### 14.1.3 offre financière

- a) Offre financière incomplète;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ;
- d) Absence d'un sous détail des prix;
- e) Sous détail de prix irréaliste et erroné

### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des trente-deux (32) sous critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Références techniques et financières sur **4 critères** ;
- c) Note méthodologique sur **7 critères** ;
- d) Planning d'exécution sur **3 critères** ;
- e) Planning d'approvisionnement sur **3 critères** ;
- f) Moyens humains sur **9 critères** ;
- g) Moyens matériels sur **3 critères**.

## 15. Attribution

Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

*GUERE le 20 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**LABA KAMPETE**

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 / AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 4/4/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HERBIER NATIONAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures et équipements de recherche le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) pour les travaux de construction de l'Herbier National.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- terrassement ;
- fondations ;
- maçonnerie – élévation ;
- charpente – couverture ;
- menuiserie métallique ;
- menuiserie bois ;
- plomberie sanitaire ;
- électricité ;
- peinture ;
- VRD ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour le présent marché est de (95.000.000) Quatre-vingt-quinze millions francs CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux ainsi attendus sont constitués en un seul lot

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous – Direction des Affaires Générales de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Sous-direction des Affaires Générales l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 22.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 120.000 ( cent vingt mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir [*Lieu d'enregistrement des offres*], au plus tard le **9/5/2019 à 12. heures**. Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** «

**N° 007 / AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 4/4/2019 pour les travaux de construction DE L'HERBIER NATIONAL**

\*\*\*\*\*

**“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 1.900.000 (Un million neuf cent mille)

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et* financières *se fera en un temps, et* aura lieu le 9/5/2019 à 13. heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### A / Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 80% des critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de la non déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années

### B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Présence d'une attestation de visite du site et rapport de visite du site;
- Bilans des deux dernières années certifiés par un expert-comptable de l'ONECCA ou une Déclaration Statistique et Fiscale (D.S.F) pour les deux dernières années ;
- Attestation de surface financière (supérieur ou égal à 95.000.000) ;
- Qualité du personnel par lot postulé;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.

### Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (**oui**) ou négative (**non**) avec un seuil de **80%** pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à **100%** des critères éliminatoires et au moins **80%** des critères essentiels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du directeur des Affaires Administratives et Financières

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOE WOIN**

## COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC  
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA,  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 15 641 407 2222.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe l'Ecole Publique de Kopongo dans l'arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie
- Béton armé en élévation ;
- Charpente
- Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **seize millions cinq cent mille (16 500.000) fcfa .**

### 4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019. Montant prévisionnel seize millions cinq cent mille (16 500.000) fcfa Imputation 53 15 641 407 2222.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt cinq mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard **le 10/04/2019 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE  
DE KOPONGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,  
REGION DU LITTORAL. EN  
PROCEDURE D'URGENCE "  
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **330 000 (trois cent trente mille francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10/04/2019 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique La non exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

Le non-respect de 21 critères sur un total de 30 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DIBAMBA. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

*DIBAMBA le 18 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

## COMMUNE DE GUERE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/2019/AONO/C-GUERE/CPM DU 20/03/2019 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A  
L'ECOLE PUBLIQUE DE GUIBI, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY -  
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 15 197 01 641318 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GUIBI DANS LA Commune de GUERE, Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19000000 (dix neuf millions) de francs CFA.

### 4. Allotissement

b. L'AONO est subdivisé en un lot unique  
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Guibi

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives :

ligne n° Imputations: 53 15 197 01 641318 2222 821

AUTORISATION DE DEPENSE : IU01045

## 7. Consultation du Dossier

le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré Bp : 02 Guibi Tél : 699806053/677086585 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général ou auprès du service technique de la Commune dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de Guéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la délégation départementale des marchés publics, au plus tard le 16/04/2019, date limite de réception des offres à l'heure et devra porter la mention:

**« AVIS D'appel d'offres national ouvert  
N°002/2019/AONO/CGRE/CPM DU 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUIBL DANS LA  
COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊMENORD.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de 380000 (trois cent quatre mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ils doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16/04/ 2019 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 15. Critères d'évaluation

#### Ib 1-Critères éliminatoires

##### 15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

##### 15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics [BTP] au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions [30 000 000] de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf [29] critères essentiels sur quarante-deux (42).

##### 15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 15.2 : Critères essentiels

les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 03 critères ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur 06 critères ;
- Méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service technique de la Commune de Guéré BP. 02 GUIBI, Tél : 699806053/677086585

*GUERE le 20 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**LABA KAMPETE**

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008  
AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/09/2019 DU 08/4/2019 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES  
PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FSPS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de production des semences, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), lance un Appel d'Offres ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) pour la fourniture de six (06) véhicules pick-up diesel double cabines.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Lettre-commande comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **162.000.000 (cent soixante-deux millions) F.CFA.**

## 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et régulièrement installées au Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le Budget Fonds Spéciaux pour la Production des semences (FSPS) de l'exercice 2019.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (8 heures à 15 heures 30, lundi à vendredi à l'exception des jours fériés) au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **150.000 FCFA (cent cinquante mille)** non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD, au plus tard le **02/5/ 2019 à 12 heures** précises, contre récépissé, et devra porter la mention :

### **Appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence**

**n°008 AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2017 DU 08/4/2019 pour la fourniture de six (06) véhicules pick-up diesel double cabines.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **20 (vingt) jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à **FCFA 3.000.000 (trois millions)**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu le **02/5/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Lettre-commandes placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de Conférence de la Direction Générale sise à Nkolbisson.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d certificat d'homologation délivré par le MINT ;
- Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.
- Absence de l'Attestation de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- Non-conformité de l'équipement à l'un des critères techniques majeurs ci-après :

### CRITERES TECHNIQUES MAJEURS

Ø Cylindrée : ? 2986 CC
Ø Véhicule muni de Double air bag
Ø Garde au sol ? 265 mm
Ø Source d'énergie : Gasoil

### -Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires Oui Non
2. Accès à une ligne de crédit Oui Non
3. Les références du fournisseur Oui Non
4. Conformité de 80% des spécifications Techniques Oui Non
5. Expérience professionnelle du personnel d'encadrement Oui Non

**JDM n° 1783 du 10 Avril 2019**



6. Disponibilité des pièces de rechange Oui Non
7. Service après-vente Oui Non
8. Certificat d'origine Oui Non

## 15. Attribution

Le Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée techniquement qualifiée et moins disant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 22.23.26.44.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NOE WOIN**

# COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 MARS 2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PITTI GARE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 15 641 407 2222.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Pitti Gare, dans l'arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGAMARITIME, Région du LITTORAL.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie
- Béton armé en élévation ;
- Charpente
- Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **seize millions cinq cent mille (16 500.000) fcfa**

## 4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

## 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019. Montant prévisionnel seize millions cinq cent mille (16 500.000) fcfa Imputation 53 15 641 407 2222.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt cinq mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard **le 10 Avril 2019 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18  
Avril 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
PUBLIQUE DE PITTI GARE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA  
SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN  
PROCEDURE D'URGENCE"  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **330 000 (trois cent trente mille francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Avril M2 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique La non exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

**Le non-respect de 21 critères sur un total de 30 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire **de** la Commune de DIBAMBA. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

*DIBAMBA le 18 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

## COMMUNE DE GUERE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/CGRE/CIPM DU 20/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DE VACCINATION A ARDAF ET D'UN PARC VACCINOGENE A BANGANA DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2019.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641318 2226 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un parc de vaccination à ARDAF et à BANGANA dans la Commune de Guère, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales.

### 2. Consistance des prestations

les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La menuiserie métallique ;

### 3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Seize Millions (16 000 000) FCFA soit huit millions par parc.

### 4. Allotissement

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de l'unique lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :  
Ligne n° 53 27 351 01 641318 2226 821

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Guéré dès publication du présent Avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du service technique de la Commune de Guéré dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA. payable à la Recette Municipale de Guéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra être déposée auprès du Service technique de la Commune de Guéré contre récépissé, au plus tard le 16/04/2019 à 10 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 003/2019/AONO/CGRE/CIPM DU 20/03 /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DE VACCINATION A  
ARDAF ET D'UN PARC VACCINOGENE A BANGANA DANS LA COMMUNE DE  
GUERE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, I^GION DE L'EXTREME-NORD  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 320 000 (Trois Cent Vingt mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/04/2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Guéré, dans la salle des réunions de la commune de Guéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront essentiellement sur :

### Pièces Administratives

- a. Dossier Incomplet,
- b. Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c. Pièce falsifiée ou non authentique,
- d. Absence de la quittance d'achat du DAO

### Offre Technique :

- a. Dossier incomplet,
- b. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c. Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- (d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

### Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

### Critères essentiels

critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Guéré, dès publication du présent avis.

## 18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au Maire de la Commune de Guéré au numéro suivant : 677086585.

GUERE le 20 Mars 2019

Le MAIRE

**LABA KAMPETE**

# COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 MARS 2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)  
FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A MISSELE I DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA,  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 641 407 2246.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompes à motricité humaine à MISSELE I, dans l'Arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGAMARITIME, Région du LITTORAL.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Le nettoyage des sites, l'amenée et le repli du matériel ;
- Les études géophysiques et l'implantation des forages ;
- La foration des altérites au diamètre 8"1/2 à 10 ;
- La pose et l'arrachage du tubage provisoire ;
- La foration du socle au MFT, diamètre 6"1/2 à 6"3/4 ;
- L'équipement, le développement et le pompage des forages ;
- La réalisation de la superstructure ;
- Les travaux d'exhaure-pompe,
- La formation des comités de gestion et des artisans réparateurs ;
- La livraison des caisses à outils ;

Les analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau.dans un laboratoire agréé

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **huit millions cinq cent mille (8 500.000) fcfa.**

## 4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

## 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.Montant prévisionnel huit millions cinq cent mille (8 500.000) fcfa Imputation 53 27 641 407 2246.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 FCFA (quinze mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard **le 10 Mars 2019 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 Mars 2019  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE  
A MISSOLE I DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,  
REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE"  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **170 000 (cent soixante dix mille francs) cfa** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Avril 2019** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique La non exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

Le non-respect de 21 critères sur un total de 30 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DIBAMBA. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

*DIBAMBA le 18 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

## COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 641 407 2246.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompes à motricité humaine à POUT NJOUMA, dans l'Arrondissement de DIBAMBA, Département de la SANAGAMARITIME, Région du LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Le nettoyage des sites, l'amenée et le repli du matériel ;
- Les études géophysiques et l'implantation des forages ; 1 La foration des altérites au diamètre 8"1/2 à 10 ;
- La pose et l'arrachage du tubage provisoire ;
- La foration du socle au MFT, diamètre 6"1/2 à 6"3/4 ;
- L'équipement, le développement et le pompage des forages ;
- La réalisation de la superstructure ;
- Les travaux d'exhaure-pompe,
- La formation des comités de gestion et des artisans réparateurs ;
- La livraison des caisses à outils ;
- Les analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau.dans un laboratoire agréé

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **huit millions cinq cent mille (8 500.000) fcfa**

### 4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.Montant prévisionnel huit millions cinq cent mille (8 500.000) fcfa Imputation 53 27 641 407 2246.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 FCFA (quinze mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard **le 10 Avril 2018 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE  
A POUT NJOUMA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,  
REGION DU LITTORAL. EN  
PROCEDURE D'URGENCE"  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **170 000 (cent soixante dix mille francs) cfa** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **le 10 Avril 2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique La non exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

Le non-respect de 21 critères sur un total de 30 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de **la Commune de DIBAMBA**. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

*DIBAMBA le 18 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

## COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18/03/2019 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA  
SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 40 641 407 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBAMBA, Maitre d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de DIBAMBA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Centre Médical d'Arrondissement dans la Commune de DIBAMBA, Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENT ; ,( FONDATION ;
- MACONNERIE ELEVATION ;
- MENUISERIE METALLIQUE, BOIS ET ALUMINIUM ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- REVETEMENT DES SOLS ET MURS ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND-ETANCHEITE

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **Soixante dix millions (70.000.000) fcfa**

### 4. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019. Montant prévisionnel Soixante dix millions (70.000.000) fcfa Imputation 53 40 641 407 2221

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DIBAMBA, Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (cent mille Francs)**, payable à la Recette municipale de DIBAMBA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DIBAMBA Département de la Sanaga-Maritime, Service du Secrétariat Général, sous pli fermé au plus tard **le 11 Avril 2019 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 /AONO/C - DIBAMBA/CIPM/SG/2019 DU 18 Mars 2019  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DANS LA  
COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN  
PROCEDURE D'URGENCE »  
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 1.400 000 (un million quatre cent mille francs) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles de pièces du DAO, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **11/04/2019 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Toute autre pièce du dossier administratif en dehors de la caution de soumission, absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
7. La non-conformité du modèle de soumission ;
8. La non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
9. La note technique inférieure à 75% des sous-critères;
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique La non exécution d'un marché au cours des exercices antérieurs

### PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels;
- matériels
- situation financière;
- la méthodologie de travail

**Le non-respect de 21 critères sur un total de 30 ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DIBAMBA. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « **Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

*DIBAMBA le 18 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/P-AKGA/CDPM- NM/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU PALAIS DE JUSTICE D'AKONOLINGA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
53 08 108 04 531145 2220 144

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante, lance pour le compte du Procureur de la République près des Tribunaux de Première Instance d'Akonolinga et de Grande Instance du Nyong et Mfoumou, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation des bâtiments du Palais de Justice d'Akonolinga.

## 2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 1 Travaux préliminaires – terrassement ;
- 2 Béton armé ;
- 3 Maçonnerie ;
- 4 Enduits et carrelage ;
- 5 Faux plafond ;
- 6 Peinture ;
- 7 VRD ;
- 8 Travaux préliminaires – terrassement ;
- 9 Fondations ;
- 10 Béton armée en élévation ;
- 11 Maçonnerie ;
- 12 Charpente – couverture,
- 13 Menuiserie bois ;
- 14 Menuiserie métallique.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante Millions (50 000 000)** de francs.

## 4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot unique ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Travaux de réhabilitation des bâtiments du Palais de Justice d'Akonolinga.	AKONOLINGA

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINJUSTICE, exercice 2019, Imputation : 53 08 108 04 531145 2220 144.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (50 000) FCFA, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le **10 Mai 2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/P-AKGA/CDPM- NM/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU PALAIS DE JUSTICE D'AKONOLINGA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant d'un **million (1 000 000) de francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **10 Mai 2019 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration legalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

#### -Pièces administratives

i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum ;  
ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

iii. Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre) ;

#### - Offre technique

iv. Absence d'une pièce du dossier technique ;

v. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;

vi. Chiffre d'affaires dans le domaine des travaux de construction des bâtiments au cours des cinq (05) dernières années cumulées inférieur à quinze (15) millions de FCFA ;

vii. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

viii. N'avoir pas justifié de l'exécution au cours des cinq dernières années, d'un projet de construction des bâtiments.

#### -Offre financière.

ix. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

x. Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) ;

xi. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins de dix millions (10 000 000) FCFA.

### - Critères essentiels.

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Bonne présentation sur trois (03) critères ;

b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur vingt (20) critères ;

c) Références de l'Entreprise sur vingt (20) critères ;

d) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur dix-sept (17) critères ;

e) Méthodologie sur dix (10) critères.

le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défailtantes.

Une entreprise ne peut être attributaire que d'un seul lot.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défailtantes. Une entreprise ne peut être attributaire que d'un seul lot

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, tél. : 694 92 65 01/657 69 19 53 /222 12 05 30, ou auprès du Procureur de la République près des Tribunaux de Première Instance d'Akonolinga et Grande Instance du Nyong et Mfoumou.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou. Numéros verts : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le PRÉFET

**BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger**

# COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001BIS/2019/AONO/CKK/CDPMMD/MD-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP HOUMI, ARRONDISSEMENT DE KAL-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641328 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe l'EP HOUMI dans l'Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KAIKAI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local dans teselecteur Education de Base.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19000 000 (Dix-neuf Millions) de francs CFA.

## 4. Allotissement

L'AONO est en un lot : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP HOUMI

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par ie présent Avis d'Appel d'Offres, tes entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Public, Exercice 2019 sur la ligne d'Imputations : 53 27 351 01 641328 2222 821

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAI-KAI dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KAI-KAI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KAI-KAI, au plus tard le 22/04/2019, date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 001BIS/2019/AONO/CKK/CDPMMD/MD-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR**  
**LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP HOUMI,**  
**ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD**  
**Financement: Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2019**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de 380000 (trois cent quatre-vingt mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay précisément dans les locaux de ladite Délégation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non satisfaction de 29 critères essentiels sur 42,
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

### 14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90)jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de KAI-KAI, précisément au secrétariat du Maire BP. 64 Yagoua, Tél : 695 28 47 91/690 06 72 89.

*KAI-KAI le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ASSIEMSYA Geremie**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 19 MARS 2019  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EQUIPE ET UN BLOC LATRINES  
A DEUX COMPARTIMENTS AU LYCEE DE LOKOTL, COMMUNE DE MEIGANGA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de MEIGANGA pour l'Exercice 2019, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc administratif équipé et un bloc latrines à deux compartiments au Lycée de LOKOTI.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes:

LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES	LOT 600 : MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS
LOT 200 : TERRASSEMENTS	LOT 700 : ELECTRICITE
LOT 300 : FONDATIONS	LOT 800: PEINTURE
LOT 400 : MAÇONNERIE-ELEVATION	LOT 900 : LATRINES-INTERIEURE ET EXTERIEURE
LOT 500 : CHARPENTE-COUVERTURE	LOT100 : EQUIPEMENTS

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000 FCFA)**.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis ne comportent qu'un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de MEIGANGA, Fonds propres de l'entité budgétaire N° .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Meiganga dès publication et affichage du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une somme non remboursable de: **quarante cinq mille (45 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marquées comm Général de la Commune de MEIGANGA au plus tard **le 03 Mai 2019 à 14 heures** et devra porter la mention ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/C-MGA/CDPM-MB/2019 DU 19 MARS 2019 POUR LES TR BLOC ADMINISTRATIF EQUIPE ET UN BLOC LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS AU LYCEE DE LOKOTI, C « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu parle Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Trois (03) m**

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces adrhinistratives, une caution de soumission établie par une banque d'assùrnge agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du OAO, d'un fridntant de valable pendant **quatre-vingt dix (90) jours** au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en cop compétent ou une autre autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel dater de moins de 03; (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signa Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée pù^le Ministère Chûrgé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techrfiques et Financières sera effectuée en un seul temps dont la salle de réunion Marchés Publics du MBERE, le **03 Mai 2019 à partir de 15 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passa siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une concernant.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées
- l'absence, la non validité ou la non conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire
- dossiers techniques et financiers incomplets:
- fausses déclarations ou pièces falsifiées :
- Critères essentiels évalués à moins de 70% ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement accompagnées de copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de 30 jours et être sur les modèles.

### 2- Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière
- Les références et expérience de l'entreprise
- Le personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- la méthodologie et l'organisation du travail ;
- la présentation de l'offre

**NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.**

## 14. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés du MBERE. L'Autorité Contractante, attribuera l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Chaque soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

### Visite du site

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBERE.

### Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : .....Les numéros indiqués sont désormais inopérants.

## COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 3/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP SADAMAKOU, ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY-REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 15 197 01 641328 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe L'EP SADAMAKOU dans l'Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KAIKAI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local dans le secteur Education de Base

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:  
Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries - élévations ;  
La charpente - couverture-plafond ;  
La menuiserie métallique ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 (Dix-neuf Millions) de francs CFA.

### 4. Allotissement

L'AONO est en unique lot : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP SADAMAKOU

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Public, Exercice 2019 sur la ligne d'imputations : 53 15 197 01 641328 2222 821

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAI-KAI dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KAI-KAI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KAI-KAI, au plus tard le 22/04/ 2019, date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°002BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 3/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR**  
**LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL'EP ŞADAMAKOU,**  
**ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY-REGION DE L'EXTRÊME-NORD**  
**Financement: Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2019**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du PAO, une somme de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps. ,

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay précisément dans les locaux de ladite Délégation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non-satisfaction de 29 critères essentiels sur 42,
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

### 14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de 1 entreprise sur **10 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de KAI-KAI et/ou à la Préfecture de YAGOUA, précisément au secrétariat du Maire BP. 64 Yagoua, Tel : 595 284791/690 067289.

*KAI-KAI le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ASSIEMSYA Geremie**

# COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP KOTROMBEL, ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 641328 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe l'EP KOTROMBEL dans l'Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de KAIKAI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local dans le secteur Education de Base.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:  
Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries - élévations ;  
La charpente—couverture-plafond ;  
La menuiserie métallique ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les voiries et réseaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 (Dix-neuf Millions) de francs CFA.

## 4. Allotissement

L'AONO est en un lot : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP KOTROMBEL

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Public, Exercice 2019 sur la ligne d'Imputations : 53 27 351 01 641328 2222 821

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAI-KAI dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KAI-KAI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KAI-KAI, au plus tard le 22/04/2019. date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°003BIS/2019/AONO/ CKK/SG/CDPM/MD-BEC 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR**  
**LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP KOTROMBEL,**  
**ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY- REGION DE L'EXTRÊME-NORD**  
**Financement: Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2019**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de 380000 (trois cent quatre-vingt mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Punies du Mayo-Danay précisément dans les locaux de ladite Délégation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à réévaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non satisfaction de 29 critères essentiels sur 42,
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

### 14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de KAI-KAI et, précisément au secrétariat du Maire BP. 64 Yagoua, Tél : 695 28 4791/690 067289.

*KAI-KAI le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ASSIEMSYA Geremie**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/D3-66/MINSANTE/CMPM /2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT POUR L'ORGANISATION DES COLLECTES MOBILES DE SANG

### FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE- EXERCICE  
2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du Système national de transfusion sanguine, le Ministre de la Santé Publique envisage de procéder à l'acquisition du matériel et équipement pour l'organisation des collectes de sang.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition et la mise en exploitation des matériels et équipements suivants :

DESIGNATION	QTE
Tente gonflable avec ses accessoires pour collecte mobile de sang	06
Enceinte de sonorisation portable	20

### 3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de Cinquante Millions (50 000 000) FCFA TTC.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans la fourniture, et la mise en exploitation de ce type d'équipement et matériel.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Budget d'Investissement Public MINSANTE-EXERCICE 2019.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Soixante Quinze Mille (75 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE au plus tard le \_\_\_07/05/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINSANTE/CMPM /2019  
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT POUR L'ORGANISATION DES COLLECTES MOBILES  
DE SANG.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des fournitures.

Les matériels et équipements médicaux seront livrés à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de Un Million (1 000 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le/ /2019 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### \*. CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 75% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant intégrant les photos des matériels et équipements proposés (applicable pour les tentes) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des 03 dernières années;
- Non-conformité de l'une des spécifications techniques majeures de la fourniture suivante :

### \*. Tente gonflable :

- Structure gonflable
- Accessoires de la tente gonflable
- Surface de base entre 24 et 36 m<sup>2</sup>
- Matériau : Polyester 150D, résistant aux UV

### \*. Enceinte sonorisation :

- Puissance de sortie au moins de 700w
- Batterie Li-ion rechargeable intégré d'au moins 7200mAh, autonomie 3-5 h
- 01 onduleur avec capacité d'alimentation en sortie : 300 Watts / 500 VA

### \*. CRITERES ESSENTIELS :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Exhaustivité et conformité de 75% au moins des spécifications techniques mineures proposées dans le DAO ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés) ;
- Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 75% des critères essentiels

## 13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Section Administrative et Financière du Programme National de Transfusion Sanguine (PNTS) situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté de l'immeuble de la Santé situé à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé à côté de l'École Publique du Camp Bové à Yaoundé dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

## COMMUNE DE KAI-KAI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004BIS/2019/AONO/CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE PRESCHOOLAIRE, ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC POUR L'EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
:53 15 196 01 641328 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de centre préscolaire de Magayel dans l'Arrondissement de KAI-KAI. Le Maire de la Commune de KAI-KAI Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local dans le secteur de l'Education de Base.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 8 000 000 (Huit Millions) de francs CFA.

### 4. Allotissement

L'AONO est en un seul lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget D'INVESTIMENT PUBLIC, Exercice 2019 sur la ligne d'imputations :53 15 196 01 641328 2222 821

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAI-KAI précisément au secrétariat du Maire dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KAI-KAI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de KAI-KAI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de KAI-KAI, au plus tard le 22/04/2019, date limite de réception des offres à 4 heures et devra porter la mention

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°004BIS/2019/AONO/CKK/SG/CDPM/MD-BEC DU 03/04/2019**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE PRESCOLAIRE,**  
**ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY -REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**  
**Financement: Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2019**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de 160 000 ( cent soixante-vingt mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative {Commune de KAI-KAI,...}, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/04/2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non-satisfaction de 29 critères essentiels sur 42,
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

### 14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 03 critères ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur 05 critères ;
- Méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de KAI-KAI.

*KAI-KAI le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ASSIEMSYA Geremie**

# COMMUNE DE KAI-KAI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/2019/AONO/CKK/SG/CPM-BECDU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOREISSOU ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DEL'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets issus des ressources transférées, le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un centre de santé intégré;

Les travaux sont regroupés en unique lot comme indiqués ci-dessous :

N°	Désignation du projet	Localité	Montant Prévisionnel en Fcfa
LOT 1	Construction d'un Centre de Santé Intégré	DOREISSOU	50 000 000

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
  - » Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente-Coivore-Plafonnage :
  - Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité :
  - » Peinture ;
  - VRD ;
- Plomberie et sanitaire

## 3. Cout Prévisionnel

N°	Désignation du projet	Localité	Montant Prévisionnel en Fcfa
LOT 1	Construction d'un Centre de Santé Intégré	DOREISSOU	50 000 000

## 4. Allotissement

SANS OBJET

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments.  
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de 50 000 000 FCFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KAI-KAI précisément au secrétariat du Maire dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KAI-KAI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 80 000 Fcfa (cent mille franc cfa) à la Recette Municipale de kai-kai au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont ;

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées soient placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de KAI-KAI . le 22/04/2019 14 heures, locale et devra porter la mention

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/2019/AONO/CKK/SG/CPM-BEC**  
**DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOREISSOU**  
**ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE**  
**L'EXTRÊME-NORD.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de

N°	Désignation du projet	Montant CAUTION en Fcfa
----	-----------------------	----------------------------

LOT 1	Costruction d'un Centre de Santé Intégré	1 000 000
-------	--	-----------

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de

N°	Désignation du projet	Montant CAUTION en Fcfa
LOT 1	Costruction d'un Centre de Santé Intégré	1 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 22/04/2019 à 15 heures précises dans le bureau du Président de la commission départementale, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1-Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire,

2-étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3-étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal dans le domaine indiqué ;

d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).

#### 13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation générale sur 4 critères :

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 9 critères ; ;

d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de KAI-KAI autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt et un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KAI-KAI.

*KAI-KAI le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ASSIEMSYA Geremie**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINEFOP/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES ET DE CHATEAUX D'EAU EN VUE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM) D'EBEBDA ET MAROUA (02 LOTS).FINANCEMENT : CONVENTION CCM 1276 01 P**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , LES RESSOURCES C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet C2D/CFM, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de deux (02) forages équipés de panneaux solaires et de châteaux d'eau, pour l'approvisionnement en eau potable dans les CFM d'Ebebdà et Maroua (02 lots).

## 2. Consistance des prestations

- Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent pour chacun des lots en la réalisation des tâches ci-après :
- 1. Etudes géophysique pour implantation
- 2. Implantation ;
- 3. Foration au tricône 13"3/4 à la boue dans les altérites et marteau fond de trou dans les formations du socle (taillant 8") ;
- 4. Fourniture et mise en place d'un tubage de captage PVC 160 mm ;
- 5. Fourniture et mise en place d'un massif filtrant calibré ;
- 6. Cimentation anti-pollution ;
- 7. Développement du forage à l'air-lift jusqu'à l'obtention de l'eau claire (3h/forage);
- 8. Essai de pompage à grand débit par pallier et longue durée ;
- 9. Analyse physico-chimique et bactériologique ;
- 10. Construction d'une margelle;
- 11. Equipement des forages en pompe immergée et raccordement de forages ;
- 12. Fourniture et installation de panneaux solaires et accessoires ;
- 13. Fourniture, installation et raccordement de la source d'énergie primaire ;
- 14. Confection et pose de Château d'eau tous accessoires compris ;
- 15. Fourniture et pose de canalisations d'eau, raccords, de tout appareil d'équipements des canalisations et d'accessoires ;
- 16. Construction et raccordement de bornes d'eau (robinets...) et regards ;
- 17. Essais des installations.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises, soit 25 000 000 par lot.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux lots répartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : réalisation d'un forage équipé de panneaux solaires et de château d'eau pour l'approvisionnement en eau potable du CFM d'Ebebdà;
- Lot 2 : réalisation d'un forage équipé de panneaux solaires et de château d'eau pour l'approvisionnement en eau potable du CFM de Maroua.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun qui disposent d'une expérience dans la réalisation de forages pour l'approvisionnement en eau potable.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par les ressources C2D, objet de la Convention n°CCM1276 01 P du 28 juin 2012.

## 7. Consultation du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél. 222 20 45 81.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et des Marchés Publics) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél. 222 20 45 81, contre versement au Trésor public par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies, devront être déposées sous pli scellé et contre récépissé à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et des Marchés Publics) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à l'immeuble ministériel de Nlongkak, Tél. 222 20 45 81, au plus tard le 30 Avril 2019 à 14 heures, et devront porter les mentions suivantes :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINEFOP/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PANNEAUX SOLAIRES ET DE CHATEAUX D'EAU POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS (CFM) D'EBEBDA ET MAROUA (02 lots). « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois, à partir de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'exécution des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA pour chacun des lots, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des Finances, une fausse déclaration, une pièce falsifiée, entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières sera effectuée en un temps le 30 avril 2019 à 15 heures dans la Salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sise NLONGKAK, par la Commission de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

N°	DESIGNATIONS	OUI/NON
1	Absence de la caution de soumission	
2	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai Moratoire de 48 heures	
3	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
4	Non-respect du critère « conformité des équipements et matériels »	
5	Non-respect du critère « Qualification et expérience du personnel »	
6	Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères d'évaluation	
7	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché public au cours de trois dernières années	

#### \*.CRITERES ESSENTIELS

N°	DESIGNATIONS	OUI/NON
1	Références de l'entreprise dans le domaine similaire	
2	Conformité des équipements et matériels proposés	
3	Qualification et expérience du personnel	
4	Programme d'exécution des travaux	
5	Planning d'exécution des travaux	
6	Capacité financière	
7	Présentation de l'offre	

#### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée aura proposé l'offre financière évaluée la moins disante.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Directeur des Affaires Générales du MINEFOP, sise à l'immeuble interne de NLONGKAK à Yaoundé Tél. 222 20 45 81 ou du Coordonnateur du Programme C2D Formation Professionnelle, sis à l'immeuble MAMCH au rond-point Nlongkak à Yaoundé Tél. 222 21 85 72.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MINISTRE

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°41/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 08/04/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PONT SUR LE FLEUVE WOURI SUR LA N3 DANS LA VILLE DE DOUALA, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 468 04 45 14 20 2251. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP  
**IMPUTATION**  
53 36 468 04 45 14 20 2251.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres International Ouvert pour l'exécution travaux de réhabilitation l'ancien pont sur le fleuve Wouri sur la N3 dans la ville de Douala, département du Wouri, région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Pour la tranche ferme
  - Les études d'exécution ;
  - Le relevé de l'ouvrage et la réalisation du dossier de récolement ;
  - La remise d'un dossier d'entretien et de gestion de l'ouvrage ;
  - Le contrôle intérieur ;
  - L'installation et la signalisation de chantier ;
  - L'installation des ouvrages provisoires ou éléments provisoires et tous les ouvrages mis au marché et qui ne font pas partie des travaux de réparation proprement dits ;
  - La mise en place des dispositifs de confinement du chantier pour la protection de l'environnement ;
  - La mise en œuvre d'un suivi géométrique de l'ouvrage ;
  - Le nettoyage et la dé-végétalisation de l'ouvrage (tablier, superstructures, Equipements, appuis) ;
  - La mise en œuvre des aciers passifs ;
  - Les renforcements des têtes de piles P1 à P4 ;
  - Les éprouves de l'ouvrage ;
  - Le traitement anticorrosion des pièces métalliques existantes sur l'ouvrage ;
  - La reconstruction des bossages ;
  - Le remplacement des appareils d'appuis ;
  - Le remplacement des joints de chaussée ;
- Pour la tranche conditionnelle
  - Le nettoyage des joints de chaussée ;
  - La mise en œuvre d'enrochements pour le renforcement des appuis ;
  - Les aménagements en perrés maçonnés et des murs poids en pierres locales ;
  - Le ragréage des appuis et du tablier.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Trois milliards deux cent quarante-sept millions (3 247 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique, mais seront exécutés en deux tranches : une tranche ferme représentant les travaux de court terme et une tranche conditionnelle représentant les travaux de moyen terme.

## 5. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais ou étrangers.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics de la République du Cameroun, pour le compte des Exercices budgétaires 2019 et suivants, Imputation : 53 36 468 04 45 14 20 2251.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, Tel : 222 22 92 34.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat de la Cellule des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ...).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, Tel : 222 22 92 34 au plus tard le 12/06/2019 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°41/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 08/04/2019  
Pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'ancien pont sur le fleuve Wouri sur la N3 dans la ville de Douala,  
département du Wouri, région du Littoral  
FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants  
Imputation : 53 36 468 04 45 14 20 2251  
Maître d'Ouvrage : Ministre des Travaux Publics  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatorze (14) mois, incluant les périodes relatives aux pluies, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai d'exécution est réparti comme suit : onze (11) mois pour la tranche ferme (comprenant deux (02) mois de préparation) et trois (03) mois pour la tranche conditionnelle.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à soixante millions (60.000.000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 12/06/2019 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

## 14. Critères d'évaluation

\* Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence de l'original de la caution de soumission;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- d) Non justification de la possession en propre du matériel prioritaire suivant :

- Au moins une (01) Grue ;
- Au moins une (01) matériel de vibration du béton ;
- Au moins une (01) Pompe à béton ;
- Au moins une (01) Centrale à béton ;
- Au moins une (01) Camion toupie ;
- Au moins un système d'échafaudage métallique (Tube et portique);
- Au moins huit (08) Consoles pour support vérin ;
- Au moins huit (08) Vérins et leur centrale hydraulique ;
- Au moins deux (02) Marteaux piqueurs ;
- Au moins un (01) paquet de Perceuses type HILLTY ;
- Au moins une (01) Nacelle d'accès aux poutres ;
- Au moins deux (02) Bennes à béton d'au moins 2 m3 ;
- Au moins un (01) Chariot élévateur ;

e) Absence d'un directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;

f) N'avoir pas présenté au moins trois (03) nationaux parmi le personnel clé ;

g) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 1 000 000 000 (un milliard) de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 56 OUI sur les 79 possibles en critères essentiels;

Offre financière :

a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : une soumission timbrée et signée, le bordereau des prix unitaires (BPU) et le détail quantitatif et estimatif (DQE);

b) Absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié.

\*. Critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 79 sous-critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1) Présentation de l'offre sur 02 sous-critères;
- 2) Visite du site sur 02 sous-critères ;
- 3) Personnel sur 27 sous-critères;
- 4) Matériel sur 44 sous-critères;
- 5) Références du soumissionnaire sur 04 sous-critères.

NB : Tout agent public présenté parmi le personnel clé et qui n'a pas fourni tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique ne sera pas évalué.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, Tel : (237) 222 22 92 34, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada) ou à la Division des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tel : (237) 222 22 06 54 sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Bâtiment BAD/BM.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/PU/SNI/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, ASSISTANCE ET FRAIS FUNÉRAIRES EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI). FINANCEMENT: BUDGET SNI - EXERCICES 2019, 2020 ET 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SNI lance en procédure d'urgence un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription d'une police d'assurance maladie groupe, Assistance et Frais Funéraires en vue de la couverture du Personnel de la SNI au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la SNI des exercices 2019, 2020 et 2021 dont l'imputation est 64522000000. Coût Prévisionnel est de F CFA 60 000 000 TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion de la police d'assurance relative au présent appel d'offres sera assurée par ASCOMA CAMEROUN.

Il est précisé que le courtier sera rémunéré par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la SNI des exercices 2019, 2020 et 2021 dont l'imputation est 64522000000. Coût Prévisionnel est de F CFA 60 000 000 TTC. Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la SNI des exercices 2019, 2020 et 2021 dont l'imputation est 64522000000. Coût Prévisionnel est de F CFA 60 000 000 TTC

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) **Francs CFA** dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129), au plus tard le 03 mai 2019 à 14 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N007 AONO/PU/SNI/CIPM/2019 Pour la Souscription d'une Police d'Assurance Maladie Groupe, Assistance et Frais funéraires en vue de la couverture du Personnel de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) »**

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 24 mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La caution est fixée à 1.000.000 (Un million) F CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La caution est fixée à 1.000.000 (Un million) F CFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques auront lieu le 03 mai 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, Rue MANY EWONDO, salle 721, 7<sup>e</sup> étage en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

**NB** : Un représentant par soumissionnaire.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives;
2. Dossier administratif incomplet ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
5. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
6. Absence d'une lettre d'engagement à travailler avec le courtier gestionnaire de la SNI ;
7. Absence d'une lettre d'engagement à travailler suivant le système de Tiers Payant avec Cartes Biométriques.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
----------	-------------------

1. Présentation générale de l'offre	5
2. Références Générales du soumissionnaire	25
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (Tiers payant sur cartes biométriques)	30
4. Description détaillée des garanties offertes	10
5. Modalités de mise en jeu de la garantie	10
6. Couverture des engagements réglementés	5
7. Couverture de la marge de solvabilité	5
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence des compagnies de moins de 5 ans	5
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5
	<b>100</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Le poids technique sera de 70% et le poids financier de 30%.

La note financière (NF) sera calculée selon la formule :

$$NF = (Mn \times 100) / M$$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule :  $ND = \text{_____} NT + \text{_____} NF$ .

#### 14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ONDOA ONANA AMBROISE**

## COMMUNE DE BATCHAM

**DEMANDE DE COTATION N°06/DC/C-BATCHAM-BTOS/CIPMDU10 AVRIL 2019 POUR LES LOT L:TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE MIXTE SUR UN LINÉAIRE DE 1, 8 KM EN MT ET 200 M EN BT AVEC LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA AU CARREFOUR NTS'AA, COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST, LOT 2:TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE SUR UN LINÉAIRE DE 100 M EN MT, 600 M EN RÉSEAU MIXTE (MT/BT) ET 1 050 M EN BT AVEC LA FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ DE 25 KVA POUR LE VILLAGE BAMETIM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST. LOT 3: TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MONOPHASÉE SUR UN LINÉAIRE DE 750M EN RÉSEAU MIXTE MT/BT ET 200 M EN BT AVEC LA FOURNITURE ET POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 25 KVA ET D'UN COMPTEUR ENEO AU CES KING PLACE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST.**

### FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Allotissement

**Lot 1:** Travaux d'électrification rurale par extension monophasée mixte sur un linéaire de 1, 8 km en MT et 200 m en BT avec la fourniture d'un transformateur de 25 KVA au carrefour NTS'AA, Commune de BATCHAM, Département des BAMBOUTOS

**Lot 2:** Travaux d'électrification rurale par extension monophasée sur un linéaire de 100 m en MT, 600 m en réseau mixte (MT/BT) et 1 050 m en BT avec la fourniture d'un transformateur monophasé de 25 KVA pour le village Bametim dans la commune de Batcham, Département des Bamboutos

**Lot 3:** Travaux d'électrification rurale par extension monophasée sur un linéaire de 750 m en réseau mixte MT/BT et 200 m en BT avec la fourniture et pose d'un transformateur de 25 KVA et d'un compteur ENEO au CES King Place dans la commune de Batcham, Département des Bamboutos

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ; ELECTRIFICATION.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

### 3. Financement

Commune de Batcham/ PNDP

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Batcham et au PNDP Ouest, à partir du 10 Avril 2019 pendant lesjours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## 6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de Batcham.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

A VIS DE CONSULTA TION DEDEMANDE DE COTA TIONS N°06/DC/C-BA TCHAM'BTOS/CIPM DU10 A VRIL 2019  
Pour les Lot 1:Travaux d'électrification rurale par extension monophasée mixte sur un linéaire de 1, 8 km en MT et 200 m MT/BT avec la fourniture d'un transformateur de 25 KVA au carrefour NTS'AA, Commune de BATCHAM, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest.

Lot 2:Travaux d'électrification rurale par extension monophasée sur un linéaire de 100 m en MT, 600 m en réseau mixte (MT/BT) et 1 050 m en BT avec la fourniture d'un transformateur monophasé de 25 KVA pour le village Bametim dans la commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest.

Lot 3: Travaux d'électrification rurale par extension monophasée sur un linéaire de 750 m en réseau mixte MT/BT et 200 m en BT avec la fourniture et pose d'un transformateur de 25 KVA et d'un compteur ENEO au CES King Place dans la commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest.

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" .**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée, avant la date et l'heure fixée suivante:

<b>Date limite de réception des offres</b>	Le 02 Mai 2019 à 10 heures
<b>Lieu dépôt des offres</b>	Secrétariat Général de la Commune de Batcham.

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 7. Delai de Livraison

Lot1: 120 Jours  
Lot 2:120 Jours  
Lot 3: 120 Jours

## 8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation des marchés de la commune de Batcham, en présence des représentantsdes soumissionnairesqui le souhaitent.

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	Le 02 Mai 2019 à 11 heures
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	Secrétariat Général de la Commune de Batcham.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*BATCHAM le 10 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**KENNE SA'A TANKEM Paul**

# COMMUNE DE LOGONE BIRNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/LB/CDPM-TBEC/2019 DU 01/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles p

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en deux (02) lots et portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires

Lot 200 ; Démolition

Lot 300 : Terrassements

Lot 400 : Maçonnerie

Lot 500 : Charpente - Toiture

Lot 600 : Menuiserie métallique

Lot 700 : Electricité

Lot 800 : Peinture

## 3. Cout Prévisionnel

N°	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCLITE	COUTS DU PROJET	FINANCEMENT
LOT1	Réhabilitation de quatre (04) salles de classe à l'EP de HOULOUF	28 000 000	BIP MINDDEVEL
LOT2	Réhabilitation de deux salles de classe à l'EP de KABE	6 000 000	BIP MINDDEVEL

## 4. Allotissement

Les travaux à réaliser sont repartis en deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2019.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de **rente cinq mille (35 000) francs CFA** pour le **lot 1** et **dix mille (10 000)** pour le **lot 2**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Bimi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de **rente cinq mille (35 000) francs CFA** pour le **lot 1** et **dix mille (10 000)** pour le **lot 2**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat de la Commission), au plus tard le **22/04/2019 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°05/AONO/C/LB/CDPM-TBEC/2019 DU 01/04/2019**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES**  
**DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOGONE**  
**BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD**  
**"A n'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **cinq cent soixante (560 000) francs CFA** pour le **lot1** et **cent vingt (120 000)** pour le **lot 2**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA** pour **lot1** et **cent vingt mille (120 000)** pour le **lot 2**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront oblig Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt n' seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le **22/04/2019 à 14 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

##### b. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### c. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### d. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

**N/B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- 1) La capacité financière **Oui/Non**
- 2) Les références de l'Entreprise **Oui/Non**
- 3) Le personnel d'encadrement **Oui/Non**
- 4) Le matériel et les équipements essentiels **Oui/Non**
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet **Oui/Non**

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui »**

**supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI.

*KOUSSERI le 1 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**DANNA HAMAN**

# COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°006/ADC/C-DIB/CIPM /2018 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de DIBAMBA

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages :
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **39 369 791 (Trente-neuf millions trois cent soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze) francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot suivant les itinéraires ci - après :

N°	TRONÇONS	Longueur (Km)	Budget TTC	Délai (mois)
Tr3	Inter R0305 Limite Commune Edéa II - Malimba gare - Kopongo - Logbadjeck - Pont sur la Dibamba	22,900	39 369 791	12
	TOTAL	32,900	39 369 791	

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne F (quatre-vingt-onze) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Pauma, situé à Pouma.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de DIBAMBA, situé à Pouma. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

## 9. Remises des offres

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identifiée.

### Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme suit :

## POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE N° 1

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ledit délai est réparti comme suit :

N°	DESIGNATIONS	DUREE (mois)
01	Passe Lourde	02
02_	Première passe légère	01
03	Deuxième passe légère	01

Le démarrage de chaque passe sera notifié par l'ingénieur après signature de l'ordre de service par le maire de Dibamba. Le délai des travaux d'une par prendra origine dès la notification.

### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Dibamba.

## 11. Cautionnement Provisoire



Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	793 000 (Sept cent quatre-vingt-treize mille)

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies émiettées ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être produites au plus tard trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de soumission. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment, la soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modalités de la Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **10 Avril 2019** à partir de **13 heures** heures par la Commission de passation des marchés, auprès du Maire de DIBAMBA, siégeant dans l'enceinte de la Commune de DIBAMBA à DIBAMBA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier).

La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières aura lieu, dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires. A cette occasion, ils prendront connaissance de la décision de la Commission de passation des marchés et pourront, si nécessaire, demander la rectification de la décision. Ils pourront également demander l'amélioration de la performance du système des marchés publics.

Par la suite, Seuls les soumissionnaires éligibles à l'ouverture des offres financières seront autorisés à y assister.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exc
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
  - pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
  - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;
  - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
  - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
  - Une soumission ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
  - Le sous-détail des prix unitaires ;
- N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques e

### Critères essentiels :

- Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :
- Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur deux (02) critères
- Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
- Références de l'Entreprise sur un (01) critères.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, Il ne peut être attribué au maximum qu'un lot par soumissionnaire au titre de cette Demande de Cotation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamm situé à **DIBAMBA** auprès du Maire. Tel 699 68 28 56 /679 50 28 56

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°004/D13/67/DC/MINSANTE/CMPM /2019 RELATIF A LA PRODUCTION DU MATERIEL DE  
SENSIBILISATION POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT PNTS- EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la production du matériel de sensibilisation pour la promotion du don de sang.

## 2. Consistance des prestations

La présente cotation concerne la production et la fourniture des matériels présentant au moins les caractéristiques suivantes :

N°	Libellé	Descriptifs techniques minimales	Qté
1	Fanion	Taille 10 x 8 cm. Matière polyester, sublimation double face. Inclus : franges bicolores et cordelette. Message personnalisé	250
2	Stylo à bille	Matériau : plastique ; Dimensions : 16x144 mm ; 4 couleurs ; impression tampographe en quadri ; Message personnalisé	500
3	Casquette	Matériau : 100% coton ; grammage : mi-lourd ; couleur blanche (300), couleur rouge (100); modèle Recto, avec broderie en quadrichromie du logo du PNTS	400
4	Chapeau Bob	Matière : 100% Polyester ; Hauteur de calotte : 9 cm environ ; Largeur de bords : 5 cm environ ; Bande de confort interne ; avec broderie en quadrichromie du logo du PNTS	300
5	Bracelet silicone avec clé USB intégrée	Matériau : silicone ; interface : USB 3.0; capacité : 4GB ; impression en quadrichromie du logo du PNTS plus message personnalisé.	200
6	T-shirt	En coton 240g de couleur blanche (350) et de couleur rouge (150), modèle Recto avec flocage du logo du PNTS sur la poitrine et impression définitive du message « don de sang » au dos en plastisol.	500
7	Polo	Matériau : 100% pure coton ; grammage : 340gr ; modèle : Recto verso ; couleur : blanche (350), rouge (150) ; broderie en quadrichromie du logo du PNTS sur la poitrine et flocage en transfert digital d'un message au dos	500
8	Porte-clé	Matériau : plastique et vinyle ; modèle : recto verso avec pendentif (accroche) ; impression en quadrichromie du logo du PNTS sur une face et message sur l'autre face	500
9	Eventail	Dimensions éventail plié 23 cm ; Grande surface de marquage ; impression en quadrichromie du logo du PNTS sur une face et message sur l'autre face	250
10	Shopping bag	Matériau : 100% pure coton ; grammage : 130gr ; couleur : blanc ; Dimensions : 42x36x15 cm ; Capacité : 13 litres ; impression en quadrichromie du logo du PNTS sur une face et message sur l'autre face	300
11	Boite à stylo	Matériau : plastique et vinyle ; modèle : recto et verso ; marquage en quadrichromie du logo du PNTS sur deux faces	500

NB ; Les messages et images à inscrire sur les supports seront mis à la disposition du candidat retenu par l'Ingénieur du marché.

Tous les supports devront obtenir le Bon A Tirer (BAT) de l'Ingenieur du Marché avant production finale.

Toute offre ne satisfaisant pas les critères ci-dessus sera déclarée non conforme pour l'essentiel et sera disqualifiée.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations prévues au titre de cette demande de cotation est de Quarante Millions (40 000 000) FCFA TTC.

### 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans la production et la fourniture de ce type de matériel.

### 5. Financement

Les prestations, objet de la présente cotation seront financées sur Budget de Fonctionnement PNTS- EXERCICE 2019.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Santé, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cinquante Mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.

### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE au plus tard le \_\_\_/07/ 05 /2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINSANTE/CMPM /2019  
RELATIF A LA PRODUCTION DU MATERIEL DE SENSIBILISATION POUR LA PROMOTION DU DON DE SANG.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets de la présente demande de cotation est de soixante (60) jours dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

Les matériels seront livrés au Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord.

### 10. Recevabilité des Offres

Toute offre présentant un dossier administratif non-conforme sera rejetée.

NB : les offres comprendront les documents ci-après :

- La soumission timbrée, datée et signée au tarif en vigueur ;
- La quittance d'achat du dossier de consultation ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- Le dossier administratif comprenant les pièces suivantes certifiées par les autorités compétentes et en cours de validité : la carte contribuable, l'attestation de localisation et le plan de localisation, l'attestation de non redevance, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation de non exclusion des marchés publics, une attestation signée du Directeur de la Caisse National de Prévoyance Sociale.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 07/ 05/2019 à partir de 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 12. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotation, et qu'elle est l'offre la moins- disante.

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le **MINISTRE**

**MANAOUDA Malachie**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/ADC/DG/2019 DU 11/04/2019 POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES CARRIERES ET DES COMPETENCE AU SEIN DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SAFINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun SA, Maître d'Ouvrage, envisage de recruter un cabinet en vue de la réalisation, de l'élaboration et de la mise en place d'un plan de gestion des carrières au sein de la société Aéroports Du Cameroun SA.

## 2. Objet

La présente consultation a pour objet d'accompagner ADC SA dans l'élaboration et la mise en place d'un plan de gestion des carrières.

## 3. Consistance des prestations

La mission de l'expert ou du cabinet qui sera retenu consistera à :

- Analyser la situation existante ;
- Visualiser et mémoriser le capital collectif des compétences de l'entreprises ;
- Positionner les situations individuelles ;
- Détecter les écarts et définir les parcours individuels ou collectifs permettant de combler ces écarts ;
- Effectuer les simulations et suivre l'évolution des compétences ;
- Définir des passerelles entre les différents métiers existants ;
- Mettre en place des plans de carrières reposant principalement sur l'approche gestion par objectifs axées sur les résultats.

**NB :** Les différentes étapes consisteront en une restitution des outils dans l'application Sage i7.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux cabinets de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la gestion des ressources humaines.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels seront déposés sous pli fermé, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **22/04/2019 à 15 heures** avec la mention :

**Appel à Manifestation d'Intérêt N° 01/AMI/ADC/DG/2019**

**DU 11/04/2019**

**Pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'élaboration et de la mise en place d'un plan de gestion des carrières au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**NB :** tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

## 6. Composition du dossier

### Pièces administratives

Sous peine de rejet, le dossier administratif comprendra les pièces ci-après, produites en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois.

- Une déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître : la raison sociale du cabinet, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au signataire ;
- Un certificat de non-faillite ;
- Une attestation de non redevance ;
- Un certificat de non-exclusion des marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

### - Dossier technique

Le dossier technique comprendra :

- La présentation générale du cabinet ainsi que les domaines de compétences ;
- Les références du cabinet en prestations similaires (rédaction des manuels de procédures), au cours des trois dernières années. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1<sup>ère</sup> et dernière pages des marchés/contrats, PV de réception, attestation de bonne fin ou tout autre document faisant foi) ;
- La composition du personnel du cabinet et la liste de l'équipe appelée à mener les prestations envisagées ;
- La liste des moyens logistiques et informatiques du cabinet ;
- Présentation de l'offre (Sommaire, ordre de présentation des pièces, intercalaires etc.) ;

### -Présentation de l'équipe appelée à mener la mission

La liste du personnel de l'équipe comprendra :

- Le curriculum vitae daté et signé de chaque personnel ;
- La copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- L'attestation d'inscription aux différents ordres le cas échéant ;
- Les affectations proposées pour chaque personnel.

### - Qualification et expérience du personnel clé

- **Un Chef de projet**, titulaire d'un diplôme (BAC+5) en Gestion des Ressources Humaines et d'une expérience d'au moins dix (10) ans en Management de Ressources Humaines, avec des expériences significatives dans l'élaboration des référentiels emplois et compétences sur des entreprises / organisations de grande envergure ;

- **Un Consultant Senior en Ressources Humaines**, titulaire d'un diplôme (BAC+5) en en Gestion des Ressources Humaines/Management des organisations ayant au moins sept (07) ans d'expérience dans la réalisation de projets similaires ;

- **Un Consultant Junior en Ressources Humaines**, titulaire d'un diplôme (BAC+5) en Gestion des Ressources Humaines/ Management des organisations ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de projets similaires.

### -Moyens matériels et logiciels

Le candidat fournira la liste des moyens matériels dont il dispose, notamment :

F La liste du matériel informatique et bureautique ;

F La liste des moyens logistiques (véhicules, téléphones, fax, etc) ou tout autre matériel jugé nécessaire pour la réalisation des prestations.

**NB** : fournir les copies certifiées conformes des factures d'acquisition pour les matériels et les cartes grises pour les véhicules.

## 7. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

### -Critères éliminatoires

- Absence d'Attestation de non faillite ;
- Absence du certificat de non-exclusion des marchés publics.

### -Critères essentiels

- Références du cabinet en prestations similaires : 40 points soit huit (08) points par référence ;
- Qualification et expérience du personnel clé : 40 points ;
- Moyens matériels : 15 points soit trois (03) points/ matériel justifié ;
- Présentation : 05 points.

Seront qualifiés, les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100.

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Ressources Humaines (Sous-Direction du Développement des Ressources Humaines) de la société Aéroports Du Cameroun, sise à son siège social à Yaoundé-Nsimalen, Tél : **222 23 36 02 poste 430**.

## 9. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé ultérieurement tiendra lieu de résultat de la pré qualification.

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# COMMUNE DE YAOUNDE IV

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°:01/AMI/CA/YDEIV/SG/SGMP POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE AMOUGOU NOMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV'**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

le Maire La Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV envisage d'utiliser une partie des ressources issues du crédit transféré par le Ministère de la Décentralisation et du Développement local exercice 2019, au profit de ladite Commune pour réaliser les travaux d'aménagement du stade Amougou Noma ; pour financer la maîtrise d'oeuvre desdits travaux la Commune d' Arrondissement de Yaoundé IV.

Les investigations conduites jusqu'ici ont permis d'identifier il y' a quelques années, la nécessité d'avoir un stade remplissant les conditions et normes réglementaires dans l'Arrondissement de Yaoundé IV.

Les services du consultant portent sur le Contrôle: et supervision des travaux d'aménagement dudit stade dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IVème à Odza.

## 2. Objet

**Pour le Recrutement d'un Consultant (firme) chargé du contrôle et la supervision des travaux d'aménagement du stade Amougou Noma dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV'**

## 3. Consistance des prestations

Les services comprennent :

- l'impact environnemental et social ;
- la rédaction et signature des ordres de service ;
- l'organisation de réunions de chantier ;
- la préparation et la participation aux réceptions provisoires des travaux.
- la production de rapports d'activités.
- etc

Les prestations porteront sur le contrôle et surveillance des travaux présentés dans le tableau ci-après:

Aménagements prévus	Longueur approximative(m)	Surface approximative (m <sup>2</sup> )	Volume approximatif (m <sup>3</sup> )
CONSTRUCTION LA BARAQUE CHANTIER		12	
TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX			259
TRAVAUX CONSTRUCTION LA TRIBUNE		150	
PLOMBERIE ETSANITAIRE		254	
TRAVAUX DE MENUISERIE		250	
TRAVAUX D'ELECTRICITE			
AMÉNAGEMENT ET POSE DE LA PELOUSE			

	<b>6000</b>
--	-------------





## 4. Participation et origine

Le Maire de la 'commune d'arrondissement de Yaoundé IV, Maître d'Ouvrage invite les consultants (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites: Les consultants intéressés, doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). La Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Il est prévu que les prestations seront réceptionnées au plus tard en Novembre 2019 et sur une période d'environ 07 mois.

## 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **24/04/2019 à 9 h 00**, heure locale et devront comporter la mention suivante « Avis à Manifestations d'intérêt, Services de Consultants (firmes) pour Contrôle et supervision des travaux **d'aménagement du stade Amougou Noma** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV<sup>ème</sup> »

## 6. Composition du dossier

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de références à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables, de 09 heures à, 15heures.

## 7. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec le Code des Marchés Publics « **Sélection dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD)** », dont le montant TTC est de **10 000 000 F CFA**.

## 8. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des expressions d'intérêt est :

**La Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Service de Gestion des Marchés Publics, sis au cabinet de Madame le Maire ou contacter le Chef Service de Gestion des Marchés Publics au 664226120**

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMOUGOU NOMA REGINE**

## COMMUNE DE KOUTABA

**COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N°02/ /DM/CK/019/SG/KTBA , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N°01 ,02 ET 03/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA ELLES SERONT RELACES DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IBRAHIM KOUTAPTOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 001/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°001 : TRAVAUX DE CONSLRUCLION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NGAOUDALY DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER (LOT2)FINANCEMENT : BIP/MINHDUB, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Travaux de construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l' Ecole Primaire Publique de Ngaoudaly dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (lot 2).

**Durée :** trois (03) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Commande :** En cours

Prestataire retenu		
Nom et Adresse	Prix offert HT	Prix Final
Ets <b>BANAMA SERVICES</b> , B.P ; 592 Ngaoundéré TEL : (237) 679 85 19 90	16 771 488	19 999 999

Le Prestataire **Ets BANAMA SERVICES, B.P : 592 Ngaoundéré, TEL : (237) 679 85 19 90** a présente une offre conforme pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière.

Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Aironondissement de Ngaoundéré sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 002/AONO/ CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°002 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE DE BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉFINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Travaux de construction d'un Bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de Beka Matari dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré

**Durée :** Quatre (04) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Commande :** En cours

Prestataire retenu			
Nom et adresse	Prix offert	Prix HT	Prix Final
Ets <b>ALYA ET FILS</b> , B.P : 91 Ngaoundéré TEL : (237) 699 05 24 82	20 962 805		24 998 145

Le Prestataire **Ets ALYA ET FILS**, B.P ; Ngaoundéré, TEL : (237) 699 05 24 82 a présenté une offre conforme pour [ressentie] à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 003/AONO/ CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°003 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TAXE ECOLE PUBLIQUE MARZA- ÉCOLE PUBLIQUE DE YOUKOU SUR 11 KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉFINANCEMENT : BIP/MINTP. EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Travaux de réhabilitation de Taxe Ecole Publique Marza -école publique de Youkou sur 11 km dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

**Durée :** Quatre (04) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Commande :** En cours

Prestataire retenu		
Nom et Adresse	Prix offert HT	Prix Final
Ets E.G.S., B.P : 516 NGAOUNDERE, TEL : (237) 699 38 62 92	23 293 040	27 776 950

Le Prestataire **Ets E.G.S., B.P : 331 NGAOUNDERE, TEL : (237) 699 38 62 92** a présenté une offre conforme pour l'essentiel à l' issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur. pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 005/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DC N°005 : EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FÊTE DU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/MINTOURL, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Equipement de la salle de fête du lae Tizon dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (en procédure d'urgence)

**Durée :** Deux (02) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Coniniande :** En cours

Prestataire retenu		
Nom et Adresse	Prix offert HT	Prix Final
<b>Ets HAMID ET FRERES</b> B.P : 535 NGAOUNDERE, TEL : (237) 697 00 00 60	8 385 455	9 999 655

Le Prestataire **Ets HAMID ET FRERES**, B.P : 535 NGAOUNDERE, TEL : (237) 697 00 00 60 a présenté une offre conformance pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N° 001/AONO/ CAN1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF À :DAO N°001 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NGAOUNDELBÉ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER (LOT1)FINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Travaux de construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l'Ecole Primaire Publique de Ngaoundelbé dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er (lot1).

**Durée :** Quatre (04) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Conimande :** En cours

Prestataire retenu		
Nom et Adresse	Prix Offert HT	Prix Final
Ets HALAL ET FRERE, B.P : Ngaoundéré TEL : (237) 675 25 39 30/ 699 861 741	16 771 488	20 000 000

Le Prestataire **Ets HALAL ET FRERE, B.P : Ngaoundéré, TEL: (237) 675 25 39 30/699 861 741** a présenté une offre conforme pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

## COMMUNE DE BANGOURAIN

**COMMUNIQUE N° 004/C/C.BGRAIN/SG/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002 AFFÉRENT AUX TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASÉE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DÉPARTEMENT DU NOUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Bangourain communique :**

Par décision N° 002/D/C.BGRAIN/SG/2019 DU 08 Avril 2019 L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Offre suscité  
DAO N° 002 : TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASEE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN.

N° D'ORDRE	ENTREPRISES	MONTANT TTC(EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS MOUCHILI Tél : 699 59 09 43	33 905 883 (Trente-trois millions neuf cent cinq mille huit cent quatre-vingt-trois)	90jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la décision, au bureau du Maire de la Commune de Bangourain pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante

*BANGOURAIN le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**MOUMBEN Adamou**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°004/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 06/03/2019 RELATIF A: DAO N°004 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUŞ MODERNES ÉQUIPÉS AU LAC TIZON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER FINANCEMENT ; BIP/MINTOURL. EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Description du marché :** Travaux de construction de deux (02) boukarous modernes équipés au Lac Tizon dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er

**Durée :** Quatre (04) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

**Date de signature de la Lettre Commande :** En cours

Prestataire retenu		
Nom et Adresse	Prix offert HT	Prix Final
<b>Ets HAMID ET FRERES</b> B.P : 535 NGAOUNDERE, TEL : (237) 697 00 00 60	46 121 100	54 999 412

Le Prestataire **Ets HAMID ET FRERES, B.P : 535 NGAOUNDERE, TEL : (237) 697 00 00 60** a présente une offre conforme pour ressentie! à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrai y relatif cl signature.

NGAOUNDERE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

**BOBO SALIHOU**

## COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**COMMUNIQUE N°002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2<sup>ème</sup> informe le public et les soumissionnaires que les AAO N°007/AONO/CAN2/C1PM-CAN2/2019 du 19/03/2019 pour des raisons d'indisponibilité de site devant abriter ces ouvrages, lesdits Appels d'Offres sont annulés.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

*NGAOUNDERE le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IDRISSOU ABANA**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 001/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2<sup>ème</sup> informe le public et les soumissionnaires que conformément à l'autorisation du Ministre des Marchés Publics ci-joint, l'AAO N°009/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2019 du 19/03/2019 est annulé.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

*NGAOUNDERE le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IDRISSOU ABANA**

# PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**COMMUNIQUE N° 065/C/F33/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONDJI(L0T3), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, Autorité Contractante communique :**

Après examen détaillé des offres relatives la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de construction dun bloc de deux salles de classe au CETIC de Bakondji (Lot3), Département du Haut-Nkam, susmentionné, l'attribution suivante a été faite par Décision Préfectorale N°037/DP/F33/CDPM/2019 du 04/04/2019

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
3	EGTB SARL  BP : 41 KEKEM  Tel : 677 78 91 04	21 947 635	Vingt-un millions neuf cent quarante-sept mille six cent trente cinq	03(Trois) mois	Attribué
3	Entreprise Yoss Marquas  BP 11697 YDE  Tél : 679873829	21.997.195	Vingt-Un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quatre-vingt quinze	03(Trois) mois	Éliminé caria caution unique de soumission produite d'un montant de 440.000 FCFA ne désignait aucun des lots

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Bafang dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande yrelatif.



# PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**COMMUNIQUE N° 066/C/F33/CDPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BAKOU (LOT 2),DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, Autorité Contractante comrnunique :**

Après examen détaillé des offres relatives la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salies de classe au lycée bilingue de Bakou (Lot 2), Département du Haut-Nkam, susmentionné, l'attribution suivante a été faite par Décision Préfectorale N°038 /DP/F33/CDPM/2019du 04/04/2019

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
	EGTB SARL  BP : 41 KEKEM  Tel : 677 78 91 04	21 997 779	Vingt-Un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-dix-neuf.	03(Trois) mois	Attribué
	Entreprise Yoss Marquas  BP 11697 YDE  Tél : 679873829	21.997.195	Vingt-Un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quatre-vingt quinze	03(Trois) mois	Éliminé car la caution unique de soumission produite d'un montant de 440.000 FCFA ne désignait aucun des lots

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Bafang dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.



## COMMUNE DE NGOUMOU

**COMMUNIQUE N° 0091/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

Par Décision **DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC du 08 AVR 2019** et conformément aux dispositions de l'appel d'Offre National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	LOT	DELAI (MOIS)	OBSERVATION
-----------------------	-------------	--------------------------------	-----	--------------	-------------

Travaux de réhabilitation et ouvertures des routes dans la commune de Ngoumou Lot1, Lot2, Lot3	ETS RORO et Frères	40 000 000	2	04	Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.2 b et c du RPAO
	ETS KENFACK et FILS	49 923 152	1	04	Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.3 d du RPAO
		49 991 502	2		
		27 728 342	3		
	Groupement DIKO& Sons Entreprise/Sté ZICOCO/Sté BOFAS	49 999 975	1	04	Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.1 c du RPAO
		26 551 013	3		
	Sté des Amis SARL	48 421463	1	04	Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.2 c du RPAO
		48 964 050	2		
		26 056 125	3		
	ETS MON	47 493 276	2	04	Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.2 c du RPAO
		26 296 119	3		
	ETS NNNA	45 000 000	2	02	Éliminé pour absence de caution de soumission conformément à l'article 29.5.1.1.1 a du RPAO
	ETS YOUSOUFA ABDOULAH I	49 916 858	1	04	ADJUDICATAIRE LOT2
		49 836 960	2		
		27 725 625	3		



	ETS ROMECAM	46 976 153	1	04	<b>ADJUDICATAIRE LOT1</b>
		49 934 415	2		
		27 105 525	3		
	COGECI SARL	40 527 716	1	04	<b>Éliminé conformément à l'article 29.5.1.1.3 d</b>
		40 758 803	2		
		25 001 395	3		
ETS PENTAGONE II	24 572655	3	04	<b>ADJUDICATAIRE LOT 3</b>	

Les entreprises Adjudicataires ci-dessus citées sont priées de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

# COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 002/C/CAN2/2019 DU 08 AVRIL 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2<sup>ème</sup> informe le public et les soumissionnaires que les AAO N° 004/AONO/CIPM/CANII/VINA du 19/03/2019 et 007/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2019 du 19/03/2019 pour des raisons d'indisponibilité de site devant abriter ces ouvrages, lesdits Appels d'Offres sont annulés.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

*NGAOUNDERE le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IDRISSOU ABANA**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

**COMMUNIQUE N°002/C/J10/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS ; LOT 1 : CES D'AWAE, LOT 2 : CES DE KOMASSI ET LOT 3 : LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Préfet du Département du Nyong et So'o communique :**

Par décision N°002/C/J10/SG/2019 du 08 avril 2019, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Lot 1 : Travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classes au CES d'AWAE	ETS ADYO CAM BP : 33742 YAOUNDE Tél : 679 347 312	21 244 012	Quatre (04) mois	Adjudicataire
	ETS LE RETRAITE BP : 821 EBOLOWA Tél : 699 86 80 15	-	-	Plus disant
	TRACOCAM SARL BP : 33742 YAOUNDE Tél : 242 035 169/677 17 47 68	-	-	Éliminée (Note technique insuffisante  55,5%)
	EUROPA ASIA LINK CAMEROUN BP : 5550 YAOUNDE Tél : 690 050 366	-	-	Éliminée (Dossier Administratif incomplet)

<b>Lot 2 : Travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classes au CES de KOMASSI</b>	<b>ETS AYO</b>  <b>BP : 3903 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 696 99 60 84</b>	<b>21 734 464</b>	<b>Quatre (04) mois</b>	<b>Adjudicataire</b>
	<b>ETS BABBA GNA</b>  <b>BP : 15291 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 699 77 47 27</b>	-	-	<b>Éliminée</b>  <b>(Dossier Administratif incomplet)</b>
	<b>EUROPA ASIA LINK CAMEROUN</b>  <b>BP : 5550 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 690 050 366</b>	-	-	<b>Éliminée</b>  <b>(Dossier Administratif incomplet)</b>
	<b>TRACOCAM SARL</b>  <b>BP : 33742 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 242 035 169/677 17 47 68</b>	-	-	<b>Éliminée</b>  <b>(Note technique insuffisante</b>  <b>55,5%</b>
<b>Lot 3 : Travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classes au LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO</b>	<b>ETS LE RETRAITE</b>  <b>BP : 821 EBOLOWA</b>  <b>Tél : 699 86 80 15</b>	<b>21 300 318</b>	<b>Quatre (04) mois</b>	<b>Adjudicataire</b>
	<b>ETS ADYO CAM</b>  <b>BP : 33742 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 679 347 312</b>	-	-	<b>Éliminée</b>  <b>(Note technique insuffisante</b>  <b>66,6%</b>
	<b>TRACOCAM SARL</b>  <b>BP : 33742 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 242 035 169/677 17 47 68</b>	-	-	<b>Éliminée</b>  <b>(Note technique insuffisante</b>  <b>44,4%</b>

Les Entreprises **ETS ADYO CAM BP : 33742 YAOUNDE Tél : 679 347 312**, **ETS AYO BP : 3903 YAOUNDE Tél : 696 99 60 84** et **ETS LE RETRAITE, BP : 821 EBOLOWA, Tél : 699 86 80 15** sont retenues respectivement chacune au lot la concernant ,pour l'exécution des travaux de construction de blocs de deux (02) salles de classes dans certains établissements d'enseignements secondaires dans le Département du Nyong et So'o , en trois (03) lots, - Région du Centre.

**Lot 1 : CES D'AWAE**, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt un millions deux cent quarante-quatre mille**

**JDM n° 1783 du 10 Avril 2019**

Page 164 sur 264



**douze (21 244 012) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** ;

**Lot 2 : CES DE KOMASSI**, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt un millions sept cent trente-quatre mille quatre cent soixante-quatre (21 734 464) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** ;

**Lot 3 : LYCEE BIINGUE DE MBALMAYO**, pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt un millions trois cent mille trois cent dix-huit (21 300 318) francs CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** ;

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture de Mbalmayo pour l'établissement de leurs LettresCommandes.

Par ailleurs, les Entreprises soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnées sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*MBALMAYO le 8 Avril 2019*

*Le PRÉFET*

***MBOUTOU Benjamin***



**COMMUNE DE NGOUMOU**

**COMMUNIQUE N° 0093/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT II**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

Par Décision **DECISION N° 0092 /D/J1202/CNG/SG/ST/BMC du 08 AVR 2019** et conformément aux dispositions de l'appel d'Offre National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATION
Projet de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique d'OBOKOE	<b>ETS GR ET CCK SARL</b>			Éliminé pour absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années conformément à l'article 29.5.1.1.2, c du RPAO
	<b>ETS MARYVAL</b>	18 493 827	03	<b>ADJUDICATAIRE</b>

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN° 0905 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 27/02/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0365-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn du 05 Avril 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/ADC/CIPM/2019 du 27/02/2019 relatif aux études en vue de l'aménagement de la voie d'accès à l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**COMMUNIQUE N° 064/C/F33/COPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS- PREFECTURE DE BANKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA- DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, Autorité Contractante, Communique :**

Après examen détaillé des offres relatives la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°002/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février pour les travaux de réhabilitation de la sous-prfecture de Banka dans l'Arrondissement de Banka- Département du Haut-Nkam, sus mentionné, l'attribution suivante a été faite par Décision Préfectorale N°036/DP/F33/CDPM/2019 du 04/04/2019

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Entreprise Yoss Marquas  BP: 11697 YDE  Tél. : 679073829	19.999.706	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent six.	03 (Trois) mois

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Bafang dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.

*BAFANG le 4 Avril 2019*

*Le PRÉFET*

**MAMOUDOU**

## COMMUNE DE BANWA

**COMMUNIQUE N° 01/C/C-BWA/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°01/DAO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 6 SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINES A 03 COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE-MARCHE DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA

Chevalier de l'Ordre de la Valeur

Grand Cordon du Mérite Camerounais

Par Décision Municipale N° 01/DM/C-BWA/2019 du 08Avril 2019, l'Entreprise SERPOFRA, BP 13838 Yaoundé, Tél. : 695597241 est déclarée attributaire du marché, objet du DAO susmentionné pour le montant et délai suivants :

LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION (jours)
Unique	L'Entreprise SERPOFRA, BP 13838 Yaoundé, Tél. 695597241	93 748 541	Deux cent quarante jours (240) jours

Ledit Etablissement est invité à se présenter à la Commune de Banwa, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre-commande.

*BANWA le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**TCHOMTCHOUA DJADJO Charles**

# PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

**COMMUNIQUE N°01/CR/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F.31/SAEF/CPDM/2019 DU 22 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Préfet du département des Bamboutos Autorité contractante, communique:**

Par Décision N° 01/DP/F.31/SAEF du 04/04/2019, la lettre commande objet de l'appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après:

N° DU LOT	LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
1	Etudes géotechniques du site devant abriter la Délégation départementale des Marchés Publics des Bamboutos à Mbouda	GROUPEMENT EXPLORA & CREA CONSULT: BP: 24177 ET 11735 Douala Tél:233 47 92 95 /233 42 63 85	Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille soixante-dix huit (5 999 078) francs FCFA	Deux mois (02)

Ledit attributaire est invité à se présenter, dans les quinze(15) jours ouvrables dès réception de la notification du présent communiqué à la Préfecture de Mbouda (service des Affaires Economiques et Financières), pour établissement de la lettre-commande y relative.

*MBOUDA le 4 Avril 2019*

*Le PRÉFET*

**EWANGO BUDU ERNEST**

## COMMUNE DE KOUTABA

**COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N°02/ /DM/CK/019/SG/KTBA , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N°01 ,02 ET 03/ AONO/CKB /SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA ELLES SERONT RELACES DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IBRAHIM KOUTAPTOU**

## COMMUNE DE KOUTABA

**COMMUNIQUE N° 04/K/CPDM/SG/2019 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DES DAO N°01 .02 ET 03/AONO/CKB/SG/CDPIV1PN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA PAR DECISION N°02/ /DM/CK/019/SG/KTBA , DECLARE INFRUCTUEUX LES DAO N°01 ,02 ET 03/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHES ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA ELLES SERONT RELACES DANS LES DELAIS PEVUS PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**IBRAHIM KOUTAPTOU**

**COMMUNE DE NGOUMOU**

**COMMUNIQUE N° 0095/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

Par Décision **DECISION N° 0094/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC du 08 AVR 2019** et conformément aux dispositions de l'appel d'Offre National Ouvert susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATION
Projet de construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré (CSI) d'OffoumouNseleck	PENTAGONE II, BP 374 Eseka Tél : 675963207	33 952 860	04	<b>Adjudicataire</b>

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 04 MARS 2019, RELATIF A L'ACQUISITION, L'IMPRESSION ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DE COMMUNICATION DE LA 12ÈME JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME(JMLP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des entreprises soumissionnaires à la Demande de consultation susvisée, le résultat ci-après :

Société	Montant TTC en FCFA	Délai	Classement
Société ABK & Cie Sarl BP: 16146– Yaoundé Tel : 699 52 51 21	19 676 250 FC FA	07 jours	adjudicataire
ENSERBAT Sarl BP: 3037– Douala Tel : 699 96 81 65	20 904 525 FCFA	07 jours	2ème

L'entreprise adjudicataire, est invitée à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691145718 / 691147085, pour les formalités d'élaboration du Marché correspondant. /-

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

**COMMUNIQUE :**

**Par DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot 1: EP BILINGUE YOKO	ETS DD & FRERES	15 058 543	17 957 313
Lot 2: EP MAKOURY		14 213 600	16 949 718

Le soumissionnaire **ETS DD & FRERES, BP : 6057 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**  
**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO**  
**LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante

*YOKO le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ANNIR TINA Dieudonne**

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANLOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

**COMMUNIQUE :**

**Par DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot 2: EP MATERNELLE DE YOKO	ETS BR	14 102 631	16 817 388

Le soumissionnaire **ETS BR, BP : 13 425 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

*YOKO le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ANNIR TINA Dieudonne**

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANGLOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

**COMMUNIQUE :**

**Par DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot 1: EP DE MEGANG	ETS DIAM'S	14 195 570	16 928 217

Le soumissionnaire **ETS DIAM'S, BP : 01 YOKO**, est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

*YOKO le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**ANNIR TINA Dieudonne**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRÉ. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres sus-mentionné est déclaré infructueux, les soumissionnaires ayant été éliminés pour les motifs ci-après :

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ITALFERR	Absence de la capacité de financement d'un montant d'au moins 100 000 000 de FCFA dans l'offre technique.
2	GROUPEMENT BCI SARL & CPAC SARL	Absence du Sous-détails des prix unitaires dans l'offre financière.
3	GROUPEMENT C3FB & TRANSURB	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres sus-mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE GOULFEY

**COMMUNIQUE N°002/AONO/PU/C-GOULFEY/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-GOULFEY/CIPM/2019 DU 27/02/2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SPORTIF COMPRENANT, 01 TERRAIN DE BASKETBALL, 01 TERRAIN DE VOLLEYBALL, 01 TERRAIN DE HANDBALL ET D'UNE CLOTURE D'ENCEINTE AGOULFEY, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : MINDDEVEL-EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GOULFEY COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres susmentionné, le résultat desdites consultations se présente comme suit :

Objet	Entreprise	Montants TTC corrigés des offres (FCFA)	Délai Gours)	Observation
Travaux d'aménagement et d'équipement d'un complexe sportif 01 terrain de football, 01 terrain de volleyball, 01 terrain de basketball, 01 terrain de handball et d'une clôture d'enceinte à Goulfey dans la commune de GOULFEY, Département du LOGONE et CHARI.	ETS KARIM ET FILS, B.P74 KOUSSERI	94.935.312	120	Unique soumissionnaire : retenu

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Commune de GOULFEY (Secrétariat du Maire), pour rétablissement du projet de Marché.-

*KOUSSERI le 25 Mars 2019*

*Le MAIRE*

**ALKA DJIDDA**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINSANTE/CIPM/19 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES DU CNLS, PNLT ET PNLP FINANCEMENT : FONDS MONDIAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N° 0486/D/MINSANTE/CAB/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 26 Mars 2019

L'Entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Adjudicataire	Enveloppe Prévisionnelle en F CFA	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Recrutement d'un Cabinet en vue de la Réalisation de l'Audit Annuel des Comptes du CNLS, PNLT et PNLP	ECA- ERNST & YOUNG CAMEROUN	46 720 844	39 352 500	30 jours pour les trois Programmes

Ladite entreprise est donc invitée à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de son projet de Lettre-commande.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Mars 2019

Le **MINISTRE**

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE YOKO

**COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

**COMMUNIQUE :**

Par **DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS)	ETS DELTA BTP	23 254 628	27 731 144

Le soumissionnaire **ETS DELTA BTP, BP : 19 624 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE  
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-74/C/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/19 DU 04 MARS 2019, RELATIF A L'ACQUISITION, L'IMPRESSION ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DE COMMUNICATION DE LA 12ÈME JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME(JMLP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des entreprises soumissionnaires à la Demande de consultation susvisée, le résultat ci-après :

Société	Montant TTC en FCFA	Délai	Classement
Société ABK & Cie Sarl BP: 16146– Yaoundé Tel : 699 52 51 21	19 676 250 FC FA	07 jours	adjudicataire
ENSERBAT Sarl BP: 3037– Douala Tel : 699 96 81 65	20 904 525 FCFA	07 jours	2ème

L'entreprise adjudicataire, est invitée à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691145718 / 691147085, pour les formalités d'élaboration du Marché correspondant. /-

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 453 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CMPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRÉ. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres sus-mentionné est déclaré infructueux, les soumissionnaires ayant été éliminés pour les motifs ci-après :

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ITALFERR	Absence de la capacité de financement d'un montant d'au moins 100 000 000 de FCFA dans l'offre technique.
2	GROUPEMENT BCI SARL & CPAC SARL	Absence du Sous-détails des prix unitaires dans l'offre financière.
3	GROUPEMENT C3FB & TRANSURB	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres sus-mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-62/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINSANTE/CIPM/19 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES COMPTES DU CNLS, PNLT ET PNL PFINANCEMENT : FONDS MONDIAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N° 0486/D/MINSANTE/CAB/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 26 Mars 2019

L'Entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Adjudicataire	Enveloppe Prévisionnelle en F CFA	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Recrutement d'un Cabinet en vue de la Réalisation de l'Audit Annuel des Comptes du CNLS, PNLT et PNL P	ECA- ERNST & YOUNG CAMEROUN	46 720 844	39 352 500	30 jours pour les trois Programmes

Ladite entreprise est donc invitée à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de son projet de Lettre-commande.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Mars 2019

Le **MINISTRE**

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE BANWA

**DECISION N° 01/DM/C/BWA/2019 DU 08/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION MARCHÉ OBJET DU DAO N°01/DAO/C-BWA/CTPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 6 SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINES A 03 COMPARTIMENTS AU LYCÉE BILINGUE DE LA MOUMEE-MARCHE DANS LA COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANWA

Chevalier de l'Ordre de la Valeur

Grand Cordon du Mérite Camerounais.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation notamment au titre IV concernant la tutelle sur les collectivités territoriales ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°2013/292 du 06 septembre 2013 portant nomination de Monsieur ESSOA Eloi Gabriel aux fonctions de Préfet

du département du Haut-Nkam ;

Vu l'Arrêté n°00000341/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur TCHOMTCHOUA DJADJO Charles

aux fonctions de Maire de la Commune de Banwa et ses adjoints ;

Vu la Décision n°01443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes des Marchés auprès

de certaines Communes ;

Vu le DAO n°01/DAO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 du 08/02/2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de 6 salles

de classe a niveau y compris 02 salles d'informatique et d'un bloc latrines a 03 compartiments au lycée bilingue de la Moumée-marché

dans la commune de Banwa, département du Haut-Nkam;

### **DECIDE :**

**Article 1er :** L'Entreprise SERPOFRA, BP 13838 Yaoundé, Tél. : 695597241, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire du marché objet du DAO n°01/DAO/C-BWA/CIPM- TBEC/2019 du 08/02/2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de 6 salles de classe a niveau y compris 02 salles d'informatique et d'un bloc latrines a 03 compartiments au lycée bilingue de la Moumée-marché dans la comijiune de Banwa, département du Haut-Nkam pour le montant TTC de 93 748 541 (quatre vingt treize millions sept cent quarante huit mille cinq cent quarante un) Francs CFA et pour un délai de deux cent quarante (240) jours calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*BANWA le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**TCHOMTCHOUA DJADJO Charles**



# PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

**DECISION PREFECTORALE N°1/DP/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.SL/SAEF/CPDM/2019 DU 22 FEVRIER 2019 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES DU SITE DEVANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DES BAMBOUTOS A MBOUDA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, AUTORITE CONTRACTANTE**  
Chevalier de l'Ordre de la Valeur

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifier et complété par le s décrets n° 2015/434 du 02 octobre,

n° 2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement.

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Préfet du Département des Bamoutos ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Considérant l'arrêté n°0205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Considérant la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la circulaire n°005/LC/MINMAP du 07 novembre 2013, prescrivant les seuils de compétence les modalités de contrôle de l'exécution

des Marchés Publics et de la délivrance du visa préalable par les responsables des services déconcentrés du Ministère des Marchés publics ;

Considérant la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant l'appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/F.31/SAEF/CPDM/19 du 02 février 2019 pour les études géotechniques du site devant abrité

la délégation Département des Marchés Publics des Bamoutos à Mbouda ;

**JDM n° 1783 du 10 Avril 2019**

Page 190 sur 264

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

11/04/2019



Considérant le procès-verbal d'ouverture des plis ;

Considérant la lettre n°01/PA/R-0/D-Btos/CDPM/2019 du 1er avril 2019 relative à la proposition d'attribution de la commission de passation des Marchés Publics des Bamboutos.

**DECIDE**

**Article 1er** : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° DU LOT	LIBELLE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
1	Etudes géotechniques du site devant abriter la Délégation départementale des Marchés Publics des Bamboutos à Mbouda	GROUPEMENT EXPLORA & CREACONSULT: BP: 24177 ET 11735 Douala Tél:233 47 92 95 /233 42 63 85	Cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille soixante-dix huit (5 999 078) francs FCFA	Deux mois (02)

*MBOUDA le 4 Avril 2019*

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*Le PRÉFET*

**EWANGO BUDU ERNEST**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU autorité Contractante-**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono transmise le 03/04/2019,**

Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **ETS ROMECAM, BP : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation et ouverture des routes dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019 **LOT1**, Ouvrage de franchissement + 500m de route Nkolmending-Nkong Meyos aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **46 976 153 (Quarante Six Millions Neuf Cent Soixante Seize Mille Cent Cinquante Trois) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU autorité Contractante-**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono transmise le 03/04/2019,**

Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **ETS YOUSOUFA ABDOULAHY, BP 3730 Yaoundé Tél : 69535668** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation et ouverture des routes dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019 **LOT2**, ouverture de la route Ovangoul-Nloup Ayat aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : 49 836 960 (**Quarante Neuf Millions Huit Cent Trente Six Mille Neuf Cent Soixante) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

## PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**DECISION PREFECTORALE N° 038 /DP/F33/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE BAKOU (LOT 2), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 29 décembre 2007 portant Régime Financier de la République du Cameroun ;

VU la Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'année 2019 ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié

et complété par le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création,

organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement

de leurs services ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13mars 2017 portant nomination de MAMOUDOU, aux fonctions de Préfet du Département du Haut- Nkam;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines du Décret n° 2011/408 du 09 décembre

2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°001/ACNO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de construction d'un bloc

de deux salles de classe au lycée bilingue de Bakou (Lot 2):

Vu le Procès-Verbal de la 6<sup>ème</sup> session tenue le 07 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut- Nkam avec avis favorable ;

Vu la proposition d'attribution n°002 datée du 03 avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

## DECIDE

**Article 1er** : La lettre-commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/F33/SP/CDPM-TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au lycée bilingue de Bakou (Lot 2), Département du Haut-Nkam, susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci - après :

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
2	EGTB SARL  BP : 41 KEKEM  Tel : 677 78 91 04	21 997 779	Vingt-un millions neuf cent quarante-vingt-dix-sept mille sept cent soixante dix-neuf	03(Trois) mois BAFANG le 4 Avril 2019  Le PRÉFET  <b>MAMOUDOU</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

## PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

**DECISION N°002/C/J10/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS ; LOT 1 : CES D'AWAE, LOT 2 : CES DE KOMASSI ET LOT 3 : LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier ministre chef du gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
- Vu** la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence **N°002/AONO/J10/CDPM-NS/2019 DU 20/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS ; LOT 1 : CES D'AWAE, LOT 2 : CES DE KOMASSI ET LOT 3 : LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO**

**VU** le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés en date du 05 avril 2019.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commandes relatives à la consultation susmentionnée :

<b>Objet et lieux d'exécution</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au <b>CES D'AWAE, LOT 1.</b>	<b>ETS ADYO CAM</b>  <b>BP : 33742 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 679 347 312</b>	<b>21 244 012</b>	<b>Quatre (04) mois</b>
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au <b>CES DE KOMASSI, LOT 2.</b>	<b>ETS AYO</b>  <b>BP : 3903 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 696 99 60 84</b>	<b>21 734 464</b>	<b>Quatre (04) mois</b>
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au <b>LYCEE BILINGUE DE MBALMAYO, LOT 3.</b>	<b>ETS LE RETRAITE</b>  <b>BP : 821 EBOLOWA</b>  <b>Tél : 699 86 80 15</b>	<b>21 300 318</b>	<b>Quatre (04) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*MBALMAYO le 8 Avril 2019*

*Le PRÉFET*

***MBOUTOU Benjamin***

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;
- Vu** La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

**Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO**

**LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY**

**Vu** Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 010/PV/CDPM-MK/2019 du 21 Mars 2019.

**DECIDE :** **Article 1<sup>er</sup>**–Le soumissionnaire  
**ETS DD & FRERES, BP : 6057 YAOUNDE ;** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**  
**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE YOKO**  
**LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MAKOURY** aux montants et conditions suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot 1: EP BILINGUE YOKO	ETS DD & FRERES	15 058 543	17 957 313	03 mois
Lot 2: EP MAKOURY		14 213 600	16 949 718	03 mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko  
(Autorité contractante),**

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;
- Vu** La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

**Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;**

**LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO**

**Vu** Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 010/PV/CDPM-MK/2019 du 21 Mars 2019.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** –Le soumissionnaire **ETS DIAM'S & FILS, BP : 01 YOKO ;** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;**

*YOKO le 8 Avril 2019*

aux montants et conditions suivants :

*Le MAIRE*

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	ANNIR	FINA	Dieudonne
Lot 1: EP MEGANG	ETS DIAM'S & FILS	14 195 570	16 928 217			03 mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko  
(Autorité contractante),**

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;
- Vu** La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

**Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

**LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE MEGANG ;**

**LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO**

**Vu** Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 010/PV/CDPM-MK/2019 du 21 Mars 2019.

**DECIDE :** **Article 1<sup>er</sup>**–Le soumissionnaire  
**ETS BR, BP : 13 425 YAOUNDE ;** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA DE COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.** **LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE DE YOKO;**  
 aux montants et conditions suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	YOKO le 8 Avril 2019 Délai
Lot 2: EP MATERNELLE DE YOKO	ETS BR	14 102 631	16 817 388	03 mois Le MAIRE ANNIR TINA Dieudonne

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 72 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 08/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°105/AOIR/MINTP/ CPM/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES ITINÉRAIRES FERROVIAIRES EDÉA-KRIBI-CAMPO, DOUALA-LIMBÉ-IDÉNAU ET DOUALA-NGAOUNDÉRI. FINANCEMENT: BIP MINTP (EXERCICE 2019 ET SUIVANTS), IMPUTATION : 53 36 469 09 33 00 10 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,  
Vu la Constitution ;  
Vu la Loi n° 2018/022 du 10 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;  
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu  
Vu l'Arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;  
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;  
Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;  
Vu la Décision N°000000017/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 janvier 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;  
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019 ;  
Vu l'Appel d'Offres International Restreint N°105/AOIR/MINTP/ CPM/2018 du 23 novembre 2018 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo, Douala-Limbé-Idénau et Douala-Ngaoundéré ;  
Vu les offres des soumissionnaires ;  
Vu le Procès-Verbal N° 013/PV/CPM-TI/MINTP du 28 janvier 2019 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;  
Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 004/L/P/CPM-TI/MINTP du 28 janvier 2019 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.  
Vu le Procès-Verbal de la session N° 018 du 01 avril 2019 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles.

## DECIDE:

**Article 1:** L'Appel d'Offres International Restreint N°105/AOIR/MINTP/CPM/2018 du 23 novembre 2018 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi-Campo, Douala-Limbé-Idénau et Douala-Ngaoundéré est déclaré infructueux.

**Article 2:** Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 3:** La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N° 0092/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT11**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

#### -autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono transmise le 03/04/2019,**

Considérant les nécessités de service.

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **ETS MARYVAL, BP : , Tél : 696538492** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'Ecole publique d'OBOKOE dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT 2, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **18 493 827 (Dix Huit Millions Quatre Cent Quatre Vingt Treize Mille Huit cent Vingt Sept) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N° 0094/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 LOT1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

#### -autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono transmise le 03/04/2019,**

Considérant les nécessités de service.

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **ETS PENTAGONE II, BP : 374 Eseka, Tél : 675963207** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré (CSI) d'OffoumouNseleck dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 25/02/2019 **LOT1**, aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **33 952 860 (Trente Trois Millions Neuf Cent Cinquante Deux Mille Huit Cent Soixante) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Quatre (04) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N° 0090/D/J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 08 AVR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU autorité Contractante-**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°00000244/A/MINATD/DCTD du 08 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu la proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono transmise le 03/04/2019,**

Considérant les nécessités de service.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **ETS PENTAGONE II, BP :374 Eseka Tél : 675963207** est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation et ouverture des routes dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2019 DU 05/03/2019 **LOT III**, Réhabilitation de la route Nkolmending-Nkong Meyos aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **24 572 655 (Vingt Quatre Millions Cinq Cent Soixante Douze Mille Six Cent Cinquante Cinq) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Quatre (03) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**AMIE ASSOUH ANTOINE**

# COMMUNE DE YOKO

**DECISION N° 008/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 08 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko**

**(Autorité contractante),**

<b>Vu</b>	La Constitution ;
<b>Vu</b>	La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
<b>Vu</b>	La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
<b>Vu</b>	La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
<b>Vu</b>	Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
<b>Vu</b>	Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
<b>Vu</b>	Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
<b>Vu</b>	L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
<b>Vu</b>	La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;
<b>Vu</b>	



La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

<b>Vu</b>	La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
<b>Vu</b>	<b>L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/RC/D-MK/C-YKO/CDPM-MK/2019 DU 25 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.</b>
<b>Vu</b>	Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 010/PV/CDPM-MK/2019 du 21 Mars 2019.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire **ETS DELTA BTP, BP : 19 624 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS) - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** aux montants et conditions suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE MATSARI- METSING- VERS LINTE (20 KMS)	ETS DELTA BTP	23 254 628	27 731 144	04 mois

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE KOUTABA

**DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2011/410 du 09 Décembre portant formation du Gouvernement;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu La circulaire n°004/CAB/PR du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics;

Vu La circulaire n°013/OOI/C/MINFI du 08 Janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat

et des Etablissements publics Administratifs, des collectivités

territoriales décentralisées et des organismes subventionnées pour l'exercice 2013 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 JUILLET 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés

urbaines, communes et communes d'arrondissement :

Vu la lettre circulaire N° 005/LC7MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et si la publication

du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code du marché public ;

~~Vu le procès-verbal N°006/PV/ER/MINMAP/CDPM/NOUN/2019 du 21 février 2019 de la commission de passation de~~



marché public du Noun pour l'ouverture

des plis relatifs aux DAO N°001,002,003/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés, et les salles

de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba :

## **DECIDE**

**Article 1er** : Le Maire de la Commune de Koutaba Déclare infructueux les DAO N°01, 02 et 03 AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés et les salles de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

## COMMUNE DE KOUTABA

**DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2011/410 du 09 Décembre portant formation du Gouvernement;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu La circulaire n°004/CAB/PR du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics;

Vu La circulaire n°013/OOI/C/MINFI du 08 Janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat

et des Etablissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés pour l'exercice 2013 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 JUILLET 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés

urbaines, communes et communes d'arrondissement :

Vu la lettre circulaire N° 005/LC7MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et si la publication

du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code du marché public ;

Vu le procès-verbal N°006/PV/FR/M1NMAP/CDPM/NOUN/2019 du 21 février 2019 de la commission de passation de marché public du Noun pour l'ouverture

des plis relatifs aux DAO N°00L002,003/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés, et les salles

de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba :

## DECIDE

**Article 1er** : Le Maire de la Commune de Koutaba Déclare infructueux les DAO N°01, 02 et 03 AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés et les salles de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

## COMMUNE DE KOUTABA

**DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/CK/019/SG/KTBA DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES DAO N°01, 02 ET 03/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DANS CERTAINS MARCHÉS, ET LES SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE KOUTABA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2011/410 du 09 Décembre portant formation du Gouvernement;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu Le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu La circulaire n°004/CAB/PR du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics;

Vu La circulaire n°013/OOI/C/MINFI du 08 Janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat

et des Etablissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés pour l'exercice 2013 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 JUILLET 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés

urbaines, communes et communes d'arrondissement :

Vu la lettre circulaire N° 005/LC7MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et si la publication

du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code du marché public ;

Vu le procès-verbal N°006/PV/FR/M1NMAP/CDPM/NOUN/2019 du 21 février 2019 de la commission de passation de marché public du Noun pour l'ouverture



des plis relatifs aux DAO N°00L002,003/ AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés, et les salles

de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba :

## **DECIDE**

**Article 1er** : Le Maire de la Commune de Koutaba Déclare infructueux les DAO N°01, 02 et 03 AONO/CKB/SG/CDPMPN/2019 pour les travaux de construction des hangars dans certains marchés et les salles de classes dans certaines écoles de la commune de Koutaba.

*KOUTABA le 3 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

## PRÉFECTURE DE LA MENOUA

### DECISION PREFECTORALE N° 01/DP/F.34/SAEF/2019 DECLARANT UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT INFRACTUEUX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°73/7 du 7 décembre 1973 relative aux droits du Trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;

Vu la Loi N°74/18 du 5 décembre 1974 relative au contrôle des ordonnateurs, gestionnaires et gérants des crédits publics et des entreprises de l'Etat, modifiée

par la Loi n° 76/4 du 8 juillet 1976 ;

Vu la Loi N° 98/013 du 14 juillet 1998 relative-à la concurrence ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi de Finance N° 2012/022 du 14 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice Budgétaire 2019 ;

Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives et portant Organisation et fonctionnement

de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur BALUNGELI Confiance EBUNE, Administrateur Civil Principal, aux fonctions

de Préfet du Département de la Menoua ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant réorganisation

du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés

pour l'exercice 2019 ;

## **DECIDE :**

*DSCHANG le 4 Avril 2019*

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'appel d'offre national ouvert N°03/AONO/F.34/CDPM/2019 du 1er mars 2019 relatif à l'exécution des travaux d'aménagement de l'axe école maternelle de Foréké Dschang - Chefferie Ndounga dans l'Arrondissement de Dschang, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclarée infructueux pour incapacité technique et financière de l'offre du soumissionnaire.

*Le PRÉFET  
BETANGA Jean collins*

**ARTICLE 2** : la Présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0365 - 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CNPORTANT INFRACTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27/02/2019 POUR LES ÉTUDES EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS À L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 01/AONO/ADC/CIPM/2019 du 27/02/2019** ;
- Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ; Considérant la correspondance n° 0047 -19/ADC/CIPM/se du 207 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

## **DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**—Le dossier d'appel d'offres National ouvert **N° 01/AONO/ADC/CIPM/2019 du 27/02/2019** ; relatif aux études en vue de l'aménagement de la voie d'accès à l'atelier de maintenance de l'Aéroport International de Douala est déclaré infructueux.

**ARTICLE 2**— La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**ADDITIF N°001/A/MO/SG/CAD3/2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME I MAITRE DOUVREGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL DOFFRES N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME EN DEUX LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le <b>08 avril 2019 à 14 heures</b> et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 11 Mars 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES EN DEUX LOTS AU Marché DE LOBESSOU-PK14 ET AU CARREFOUR YASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 &lt;&lt; A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT &gt;&gt;</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le <b>24 avril 2019 à 14 heures</b> et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 11 Mars 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES EN DEUX LOTS AU Marché DE LOBESSOU-PK14 ET AU CARREFOUR YASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 &lt;&lt; A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT &gt;&gt;</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage. le <b>08 avril 2019 à 15 heures</b>, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités. Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.</p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage. le **24 avril 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

LE RESTE SANS CHANGEMENT./-

*DOUALA le 8 Avril 2019*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**TCHAMANDE**

## COMMUNE DE BABADJOU

**ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO /C.BBJ/SG/CIPM/2019 DU 15 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE : BACHUA RN N°6-KO'OZAP-ECOLE PUBLIQUEBACHUA DANS DELA COMMUNE DE BABADJOU, LONGUEUR ; 7,00 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telle, placées sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Babadjou au plus tard le 08AVRIL 2019 à 09 heures 00 précises, heure locale et devra porter la mention:  <b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/A/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'EXECTION DES TRAVAUX DE RAHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE: BACHUA RN N° 6-KO'OZAP -ECOLE PUBLIQUE BACHUA DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, LONGUEUR : 7,00Km (EN PROCEDURE D'URGENCE)</b></p> <p>« à n'ouvrir qu'en séance dedépouillement.»</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telle, placées sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Babadjou au plus tard le 16 AVRIL 2019 à 09 heures 00 précises, heure locale et devra porter la mention:  <b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/A/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'EXECTION DES TRAVAUX DE RAHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE: BACHUA RN N° 6-KO'OZAP -ECOLE PUBLIQUE BACHUA DANS LA COMMUNE DE BABADJOU, LONGUEUR : 7,00Km (EN PROCEDURE D'URGENCE)</b></p> <p>« à n'ouvrir qu'en séance dedépouillement.»</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L' ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu 08 AVRIL 2019 à10 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle de session de la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Babadjou Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L' ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu 16 AVRIL 2019 à10 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle de session de la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Babadjou Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.</p>

*BABADJOU le 3 Avril 2019*

*Le 2eme Adjoint au Maire*

***TCHINDA Séverin***



# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**ADDITIF N°003/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/P-AKGA/CDPM/ 2019 DU 15 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NNEMEYONG, ARRONDISSEMENT D'AYOS ET D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU VILLAGE NKOBIBA (CHEFFERIE), ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT : -LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) ;-LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE (1) ;-LES ARTICLES 29.B, 46.4, DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;-CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO ;-LES TEXTES GÉNÉRAUX ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Cautionnement Provisoire</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de <b>Huit Cent Mille francs CFA (800 000) francs CFA</b> pour le lot N°1 et Cent <b>Soixante Dix Mille francs CFA (170 000) francs CFA</b> pour le lot N°2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Caution de soumission</b></p> <p>b. Si, le soumissionnaire retenu :</p> <p>i.) Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou</p> <p>ii.) Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 55 du RGAO ;</p> <p>iii) Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.</p> <p>- <b>Article 46 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier.</b></p> <p><b>46.4.</b> Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de l'Autorité contractante des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité contractante peut rejeter ladite offre après avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>1. Dossier incomplet ou pièces non conformes ;            2. Pièces falsifiées ou scannées ;            3. Fausses déclarations ;            4. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;            5. Non satisfaction d'au moins <b>70% critères de qualification.</b></p> <p><b>Critères essentiels</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <p>1. Le Chiffre d'affaires de la non redevance en cours : au moins égal à 20.000.000 F CFA (<b>oui/non</b>) ;            2. Présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 FCFA (<b>oui/non</b>) ;            3. Attestation et rapport descriptif de visite du site sur l'honneur par le soumissionnaire avec Photos (<b>oui ou non</b>) ;            4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture) (<b>oui/non</b>) ;            5. des travaux expliqué (<b>oui/non</b>) ;            6. détaillée de mise en œuvre des matériaux (<b>oui/non</b>) ;            7. La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (<b>oui/non</b>) ;            8. L'expérience du personnel d'encadrement (<b>oui/non</b>).            9. Référence d'exécution des travaux similaires (<b>oui/non</b>).</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>A- Critères éliminatoires</b></p> <p>Dossier incomplet ou pièces non conforme après un délai de 48 heures maximum ;</p>

3	Attribution
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>50.2.</b> Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.</p> <p><b>50.3.</b> Toute attribution des marchés de travaux se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</p>

4	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Maitre d'Ouvrage Délégué : Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Maitre d'Ouvrage : Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.</p>

*AKONOLINGA le 8 Avril 2019*

*Le PRÉFET*

***BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger***

# PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE . N° LOT LOCALITÉ FINANCEMENT IMPUTATION ARRONDISSEMENT 1 CES DE NYOMO 53 25 331 01 5411368 2222 BIKOK 2 CES DE NKOLNLONG 53 25 331 01 5411789 2222 AKONO DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES DIFFÉRENTS SOUMISSIONNAIRES QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en <b>sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels</b>, devra parvenir sous pli fermé à la <b>Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières)</b>, au plus tard le <b>09/04/2019 à 12 h 00 min</b> précises et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>N°01/AONO/J12/SAEF/CDMP/2019 DU 11/03/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</b></p> <p>Lot N° ... : ..... (Préciser le lot sollicité)</p> <p><b>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en <b>sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels</b>, devra parvenir sous pli fermé à la <b>Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières)</b>, au plus tard le <b>17/04/2019 à 12 h 00 min</b> précises et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>N°01/AONO/J12/SAEF/CDMP/2019 DU 11/03/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</b></p> <p>Lot N° ... : ..... (Préciser le lot sollicité)</p> <p><b>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Ngoumou, le <b>09/04/2019 à 13 h 00 min</b> précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Ngoumou, le <b>17/04/2019 à 13 h 00 min</b> précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

<b>3</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>A. Critères éliminatoires :</b></p> <p><b>a. <u>Offre Administrative</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Absence d'une pièce administrative ;</li> <li>2) Pièce falsifiée ou non authentique;</li> <li>3) Caution de soumission non conforme ;</li> <li>4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaire ;</li> <li>5) Déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier au cours des exercices 2016, 2017 et 2018.</li> </ol> <p><b>b. <u>Offre technique</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</li> <li>2) N'avoir pas réuni au moins <b>70%</b> de critères de qualification ;</li> <li>3) N'avoir aucun chantier en cours d'exécution dans le Département de l'exercice 2018.</li> </ol> <p><b>Offre Financière</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Offre financière incomplète ;</li> <li>2) Omission d'un sous-détail de prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;</li> </ol> <p><b>B. Critères de qualification des offres techniques :</b></p> <p>Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La capacité financière: Oui/Non</li> <li>2) Les références de l'Entreprise: Oui/Non</li> <li>3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet : Oui/Non</li> <li>4) L'expérience du personnel d'encadrement: Oui/Non</li> <li>5) Le matériel et les équipements essentiels: Oui/Non</li> </ol>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires :</b></p> <p><b>a. <u>Offre Administrative</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Absence d'une pièce administrative (annuler).</li> </ol> <p><b>b. <u>Offre technique</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10- N'avoir aucun chantier en cours d'exécution dans le Département de l'exercice 2018 (annuler).</li> </ol>

<b>4</b>	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 4 Autres

Lire plutot

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES  
 CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES**

**Lot N°..... : ..... (à préciser)**

Les prix du bordereau seront classés en 02 lots :

N° Prix	Désignation des Ouvrages
101	<p><b>Nettoyage du site</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, le débroussaillage et décapage de la terre qu'ils sont décrits dans le CCTP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La coupe de toutes les touffes de plantes ligneuses, des arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à vingt (20) centimètres ;</li> <li>- Toutes indemnités pour coupes d'arbres ;</li> <li>- Coupe de tout arbuste et arbre dont le diamètre est supérieur à vingt (20) centimètres ;</li> <li>- Le dessouchage, le découpage des troncs, l'évacuation de tous les produits en des endroits agréés par l'Ingénieur ;</li> <li>- Et toutes sujétions liées à la protection de l'environnement</li> </ul> <p><b>Le mètre carré à ..... Francs CFA</b></p>

**102 Etudes et Installations de Chantier, amenée et repli du matériel**

Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat la Construction d'ateliers, magasins de chantier des matériels tels qu'ils sont décrits dans le CCTP.

Il rémunère :

- Les frais d'établissement du projet d'exécution ;
- Les frais d'établissement, d'un dossier de recollement de tous les ouvrages exécutés à la fin des travaux ;
- Les frais de mise en place des installations, l'aménagement d'une base vie pour le personnel de l'Entreprise et la disposition de l'Entreprise par l'Administration ;
- La confection d'un panneau de chantier conformément aux dispositions de l'Article 49 du CCAP ;
- Les frais d'installation de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux, en particulier :
  - L'installation des équipements pour les bétons ( atelier de coffrage, ateliers de ferrailage, bétonnière,
  - Le déplacement total ou partiel de ces installations au cours du chantier y compris les transferts.

**Après constat par l'Ingénieur du Marché, 70 % du forfait sera payé au cocontractant pour couvrir ces frais,**

- Les frais de repliement du chantier, en particulier :
  - Le démontage et l'enlèvement ou la suppression de toutes les installations fixes appartenant à l'Entreprise;
  - Le démontage et le repliement des ateliers de fabrication ;
  - Le repliement de tout le personnel et le matériel amenés de la base vie ou du chantier.

**Le Forfait à ..... Francs CFA.**

**201 Nivellement de la plate-forme**

Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, la réalisation de la plateforme telle qu'ils sont c

**Le mètre carré à ..... Francs CFA**

202	<p><b>Fouilles en rigoles et en puits</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, la réalisation des tranchées qui recevra les a décrits dans le CCTP</p> <p><b>Le mètre cube à ..... Francs CFA</b></p>
203	<p><b>Remblais de terre</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, les remblais de latérite au droit des murs et d dans le CCTP</p> <p><b>Le mètre cube à ..... Francs CFA</b></p>
301	<p><b>Béton de propreté (ep. 5cm minimum) dosé à 150 kg/m3</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, la fourniture et la mise en œuvre du béton d fouilles tels qu'ils sont décrits dans le CCTP</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la fourniture de gravier selon le CCTP ;</li><li>- la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ;</li><li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li><li>- la mise en œuvre d'une couche de 5 cm d'épaisseur ;</li><li>- toutes sujétions.</li></ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p> <p><b>Le mètre cube à ..... Francs CFA</b></p>

302

**Mur de fondation en Agglos de 20x20x40 bourrés, hauteur 80 cm minimum**

Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, la mise en œuvre des agglos de 20x20x40 bo qu'ils sont décrits dans le CCTP.

**Le mètre carré à ..... Francs CFA**

NGOUMOU le 9 Avril 2019

Le PRÉFET

**BOUBA HAMAN**

## COMMUNE DE MESSOK

**A VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003-BIS/AONO/C-MESSOK/CLPM/2019 DU 04/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MASSENS (LOT I) ET A BOSSENGA (MBENG-MBENG) (LOT II) DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT I ET II). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) - EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> le vendredi 19/04/2019 à 11 Heures précises.
	<b>Lire plutôt</b> le vendredi 19/04/2019 à 12 Heures précises.

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<b>Au lieu de ...</b> le vendredi 19/04/2019 à 12 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messok.
	<b>Lire plutôt</b> le vendredi 19/04/2019 à 12 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messok

MESSOK le 4 Avril 2019

Le MAIRE

**KEYO David Bachelard**

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS (AXE-CARREFOUR IRAD- HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 7) ADDITIF N°1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services de la Passation des Marchés au plus tard le 10/04/2019 à <b>14 Heures</b> et devra porter la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 DU 12/03/2019</b> <b>POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DU QUARTIER MINKOAMEYOS (AXE CARREFOUR IRAD-HOTEL DE VILLE YAOUNDE 7) DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b> <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>remise des offres le 25 Avril 2019 à 14 heures</p> <p>submission of tenders on the 25<sup>th</sup> April 2019 at 14 o'clock</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 10/04/2019 à <b>15 Heures</b> précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Yaoundé VII. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix <b>dûment mandatée</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>dépouillement des offres le 25 Avril 2019 à 15 heures. Le reste sans changement</p> <p>opening of tenders on the 25<sup>th</sup> April 2019 at 3 PM. The remaining stays unchanged</p>

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

## COMMUNE DE YAOUNDE VII

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/AONO/CAYDE 7/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN TROIS LOTS DANS LES AXES : UCAC (LOT 1) – AXE CSI-CPFF NKOLNKOU MOU (LOT) – AXE CMA OYOM ABANG (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII ADDITIF N°2**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services de la Passation des Marchés au plus tard le 10/04/2019 à <b>14 Heures</b> et devra porter la mention :</p> <p><b>POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN TROIS LOTS (LOTS 1.2.3) DES AXES UCAC LOT 1 ; AXE CSI-CPFF LOT 2 ; AXE CMA D'OYOMABANG LOT 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 DEPARTEMENT DU MFOUNDI</b></p> <p><b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>remise des offres le 25 Avril 2019 à 14 heures</p> <p>submission of tenders on the 25<sup>th</sup> April 2019 at 14 o'clock</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 10/04/2019 à <b>15 Heures</b> précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Yaoundé VII.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix <b>dûment mandatée</b>.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>dépouillement des offres le 25 Avril 2019 à 15 heures.</p> <p>Le reste sans changement</p> <p>opening of tenders on the 25<sup>th</sup> April 2019 at 3 PM.</p> <p>The remaining stays unchanged</p>

YAOUNDE le 10 Avril 2019

Le MAIRE

**TAMBA Augustin**

## COMMUNE DE BALI

**TO ALL BIDDERS OPENING OF TENDERS FILE FOR SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO IHC WOSING I HAVE THE HONOR TO INFORM YOU THAT DUE TO SOME UNFORESEEN CIRCUMSTANCES THE DATE FOR OPENING OF THE ABOVE MENTIONED TENDER FILES HAS BEEN SHIFTED TO FRIDAY 12TH APRIL 2019 AT SAME TIME AND VENUE.ANY INCONVENIENCES ARE REGRETTEED.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Bids will be opened on the <b>09/04/2019 at 11: AM</b> inthe conference hall of the Mezam Divisional Tenders' Board, by the Tender's Board members, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>To all Bidders</p> <p style="text-align: center;"><b><u>OPENING OF TENDERS FILE FOR SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO IHC WOSING</u></b></p> <p>I have the honor to inform you that due to some unforeseen circumstances the date for opening of the above mentioned tender files has been shifted to Friday <b>12th April 2019</b> at same time and venue. Any inconveniences are regretted.</p>

*BALI le 5 Avril 2019*

*Le MAYOR*

***NGOH AJOUNG Slyvanus Dobgima***

# LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

INVITATION LETTER/REQUEST FOR QUOTATION NO 30/RFQ/LIFIDEP/STB/2018 OF 13/3/2019 FOR THE SUPPLY OF VACCINES, DEWORMERS, MINERAL LICKS, VACCINATION SYRINGES & NEEDLES AND COLD CHAIN EQUIPMENT FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON IN TWO (2) LOTS. ADDENDUM NO 1 CARRYING FORWARD THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS THE PROJECT COORDINATOR OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP), INFORMS ALL BIDDERS FOR THE ABOVE CALL FOR TENDERS, THAT THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS ORIGINALLY SLATED FOR FRIDAY 5 APRIL 2019 HAS BEEN CARRIED FORWARD TO WEDNESDAY 17TH OF APRIL 2019 AT 10 AM AT THE SECRETARIAT OF THE PROJECT OF COORDINATOR, LIFIDEP BUILDING, AYABA STREET BAMENDA , CAMEROON.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Each quotation written in English or French and in seven (07) sets, comprising one (01) original and six (06) copies labelled as such, should reach the Secretariat of the Project Coordinator (Reception), LIFIDEP Building Ayaba street, P.O.Box 142, Mankon Bamenda..e-mail: lifidepnwr@gmail.com on or before the <b>05/04/2019</b> at <b>10:00 am</b> local time (GMT+1). It should be labelled as follows:</p> <p style="text-align: center;">«REQUEST FOR QUOTATIONS N°30/RFQ/LIFIDEP/STB/2018 OF.13/03/2019 for the supply of vaccines, dewormers, mineral licks, vaccination syringes &amp; needles and cold chain equipment for the Livestock And Fisheries Development Project (LIFIDEP) for the NorthWest Region of Cameroon in two(2) LOTS.</p> <p style="text-align: center;">(Lot N°.....)</p> <p><b>TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS' BOARD BID-OPENING</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Wednesday 17th of April 2019 at 10 am</b></p>

BAMENDA le 10 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

**MBIPEH PIUS**

## COMMUNE D'EBEBDA

**ADDITIF N°02CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE LENDONG – MELEN – LEKA-NKOLOSANG – MELEN –NGOKS -EBONG-EBOGO, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA , AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LE SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS DE CONSULTATION DONT L'OBJET EST MENTIONNÉ , DES AMENDEMENTS SUIVANTS APPORTÉS À LA DEMANDE DE COTATION 004.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b><u>Dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), lire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la suppression des textes réglementaires caducs suivants : Loi 2018/022 du 11 décembre 2018, Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005, Décret 2013/271 du 05 aout 2013, Loi des finances de l'exercice 2017 ;</li><li>- Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant. Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service. Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre. Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre. Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur ;</li><li>- l'article 166 du Code des Marchés Publics s'applique pour le calcul des intérêts moratoires ;</li><li>- le tableau de comparaison des offres est joint en annexe de cet additif.</li></ul> <p>Le reste sans changement.</p>

EBEBDA le 9 Avril 2019

Le MAIRE

**AWONO SYRINUS**

# LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT

INVITATION LETTER/REQUEST FOR QUOTATION N°31/RFQ/LIFIDEP/STB/2018OF 13/3/2019 FOR THE SUPPLY OF MATERIALS FOR TRAINING OF 400 FARMERS AND GRAZERS TO IMPROVE PASTURE LAND FOR THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP) FOR THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON. ADDENDUM 1 CARRYING FORWARD THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS THE PROJECT COORDINATOR OF THE LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT (LIFIDEP), INFORMS ALL BIDDERS FOR THE ABOVE CALL FOR TENDERS, THAT THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF BIDS ORIGINALLY SLATED FOR FRIDAY 5 APRIL 2019 HAS BEEN CARRIED FORWARD TO WEDNESDAY 17TH OF APRIL 2019 AT 11 AM AT THE SECRETARIAT OF THE PROJECT OF COORDINATOR, LIFIDEP BUILDING, AYABA STREET BAMENDA, CAMEROON

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Each quotation written in English or French and in seven (07) sets, comprising one (01) original and six (06) copies labeled as such, should reach the Secretariat of the Project Coordinator (Reception), LIFIDEP Building Ayaba street, P O Box 142, Mankon Bamenda, e-mail: <a href="mailto:lifidepnwr@gmail.com">lifidepnwr@gmail.com</a> on or before the <b>5/4/2019</b> at <b>11:00 am</b> local time (GMT+1). It should be labeled as follows:</p> <p>“REQUEST FOR QUOTATIONS N°31/RFQ/LIFIDEP/STB/2019 OF 13/03//2019 for the supply of materials for the training of 400 farmers and grazers to improve pasture land for the Livestock And Fisheries Development Project (LIFIDEP) for the North West Region of Cameroon</p> <p style="text-align: center;">TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS' BOARD BID-OPENING SESSION”</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>17th of April 2019 at 11 am</b></p>

BAMENDA le 4 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

**MBIPEH PIUS**

## PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**DECISION PREFECTORALE N° 036/DP/F33/CDPM/2019 PORFANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 DU 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS- PREFECTURE DE BANKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA- DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 29 décembre 2007 portant Régime Financier de la République du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'année 2019 ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création,

organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement

de leurs services ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13mars 2017 portant nomination de MAMOUDOU, aux fonctions de Préfet du Département du Haut- Nkam;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation

du Gouvernement ;



Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°002/ACNO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de réhabilitation

de la sous-préfecture de Banka dans l'Arrondissement de Banka- département du Haut-Nkam;

Vu le Procès-Verbal de la 6<sup>ème</sup> session tenue le 07 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut- Nkam avec

avis favorable ;

Vu la proposition d'attribution n°002 datée du 03 avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

## DECIDE

**Article 1er:** La Lettre-Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert n° 02/AONO/F33/SP/CDPM-TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de réhabilitation de la sous-préfecture de Banka dans l'Arrondissement de Banka-Département du Haut-Nkam, susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci - après :

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Entreprise Yoss Marquas  BP: 11697 YDE  Tél. : 679073829	19.999.706	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent six.	03 (Trois) mois  <i>BAFANG le 4 Avril 2019</i>  <i>Le PRÉFET</i>

**MAMOUDOU**

**Article 2 :** Laprésente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

## PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**DECISION PREFECTORALE N° 037/DP//F 33/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 19 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONDI (LOT3), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 29 décembre 2007 portant Régime Financier de la République du Cameroun ;

VU la Loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'année 2019 ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création,

organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement

de leurs services ;

Vu le Décret n° 2017/094 du 13mars 2017 portant nomination de MAMOUDOU, aux fonctions de Préfet du Département du Haut- Nkam;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation

du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution

du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert n°001/ACNO/F33/SP/CDPM- TBEC/2019 du 19 février 2019 **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

**D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC DE BAKONDJI (LOT3), DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

Vu le Procès-Verbal de la 6<sup>ème</sup> session tenue le 07 mars 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut- Nkam avec

avis favorable ;

Vu la proposition d'attribution n°002 datée du 03 avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

**DECIDE**

**Article 1er** :La lettre-commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/F33/SP/CDPM-TBEC/2019 du 19 février 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de Bakondji (Lot 3). Département du Haut-Nkam susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci - après :

N° DE LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	MONTANT TTC EN LETTRE (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
3	EGTB SARL  BP : 41 KEKEM  Tel : 677 78 91 04	21 947 635	Vingt-un millions neuf cent quarante-sept mille six cent trente cinq	03(Trois) mois  <i>BAFANG le 4 Avril 2019</i>  <i>Le PRÉFET</i>  <b>MAMOUDOU</b>

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

## COMMUNE DE MINTA

**DECISION MUNICIPALE N°005/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL /DRCE/DD-HS/CMTA/CDPM-HS/2019 DU 26/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : LOT 2 À LA SAR/SM DE MINTA DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;  
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,  
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,  
Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,  
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,  
Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;  
Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,  
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;  
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;  
Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,  
Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;  
Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et aux autres entités publiques de l'Etat pour l'exercice 2019 ;  
Vu l'Appel d'Offre National Ouvert n°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019 du 26/02/2019 ;  
Vu la lettre n°01/LT/MINMAP/CDPM /SEC du 05 Avril 2019 relative à la proposition d'attribution de AONO N°001 ;  
Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,  
Vu les nécessités de service,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** le soumissionnaire **Ets LOGISTICS SERVICES BP : 3113 Douala** est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe : lot 2 à la SAR/SM de Minta, Département de La Haute-Sanaga pour un montant de **dix huit millions neuf cent trente trois mille cinq cent soixante quinze (18 933 575) francs CFA TTC.**

**ARTICLE 2 :** l'intéressé dispose d'un délai de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de démarrage.

**ARTICLE 3 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*MINTA le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

**MOUT ABALANG**

## COMMUNE DE MINTA

**DECISION MUNICIPALE N°004/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019DU 26/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : LOT 1 EP DE MEDALBOM DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;  
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et aux autres entités publiques de l'Etat pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert n°001/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CMTA/CDPM-HS/2019 du 26/02/2019;

Vu la lettre n°01/LT/MINMAP/CDPM /SEC du 05 Avril 2019 relative à la proposition d'attribution de AONO N°001 ;

Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2018,

Vu les nécessités de service,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** le soumissionnaire **Ets CAMEROON BUSINESS SERVICES** est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe : lot 1 EP de Medalbom dans la commune de Minta, Département de La Haute-Sanaga pour un montant de **seize millions neuf cent quatre vingt dix sept mille huit cent cinquante deux (16 997 852) francs CFA TTC.**

**ARTICLE 2 :** l'intéressé dispose d'un délai de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de démarrage.

**ARTICLE 3 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINTA le 8 Avril 2019

Le MAIRE

**MOUT ABALANG**

## COMMUNE DE BANGOURAIN

**DECISION N°001/D/C.BGRAIN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AFFERENT AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 PUIS EQUIPES EN PMH DANS LES LOCALITES DE KOUMENGBA (2), KOUROM (NKOUCHEM), KOUMBAN, BANGOURAIN (2), ET KOUHOUE (MANSEN), COMMUNE DE BANGOURAIN. (UN (01) LOT)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi 2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N° 91/77 du 25 mars 1977 déterminant les Pouvoirs de Tutelle sur les Communes,

syndicats de Communes et établissements communaux et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 77/418 du 24 Octobre 1977 portant création des services provinciaux des Communes ;

Vu le Décret N° 2013/292 du 06 Septembre 2013 portant nomination des Préfet (dont Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet

du Département du Noun) ;

Vu l'Arrêté N° 00286/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur MOUMBEN Adamou , Maire de la Commune

de Bangourain ;

Vu le Procès-verbal N°027/PV/F32/CDPM-NOUN/2019 du 02 Avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics

du Noun pour l'examen du rapport de la Sous- Commission d'Analyse des Offres;

Vu la proposition d'attribution N°003/2019/PA/PR/MINMAP/SG/CDPM-NOUN/FBAN de la Commission Départementale de Passation

des Marchés Publics du Noun ;

**DECIDE :**

**Article 1er** : L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis suivant ;  
DAO N°001 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 PUIXS EQUIPES EN PMH DANS LES LOCALITES DE  
KOU MENGBA (2), KOUROM (NKOUC HONG), KOUMBAN, BANGOURAIN (2), ET KOUHOAT (MANSEN),  
COMMUNE DE BANGOURAIN. (UN (01) LOT)

N° D'ORDRE	ENTREPRISES	MONTANT TTC (EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS EKO & Cie SARL Tél : 22 02 96 44 677 89 54 97	34 000 000 (Trente-quatre millions)	90 jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*BANGOURAIN le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***MOUMBEN Adamou***

## COMMUNE DE BANGOURAIN

**DECISION N° 002/D/C.BGRALN/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 AFFERENT AUX TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASEE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOURAIN

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la Loi 2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N° 91/77 du 25 mars 1977 déterminant les Pouvoirs de Tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements communaux

et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 77/418 du 24 Octobre 1977 portant création des services provinciaux des Communes ;

Vu le Décret N° 2013/292 du 06 Septembre 2013 portant nomination des Préfet (dont Monsieur BONYOMO Donatien en qualité de Préfet

du Département du Noun) ;

Vu l'Arrêté N° 00286/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur MOUMBEN Adamou , Maire de la Commune

de Bangourain ;

Vu le Procès-verbal N° 31/PV/F32/CDPM-NOUN/2019 du 03 Avril 2019 de la Commission

Départementale de Passation des Marchés Publics du Noun pour l'examen du rapport de la Sous- Commission d'Analyse des Offres;

Vu la proposition d'attribution N°005/2019/PA/PR/MINMAP/SG/CDPM-NOUN/FBAN de la Commission Départementale de Passation

des Marchés Publics du Noun ;

**DECIDE :**

**Article 1er** : L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis suivant :  
DAO N°002 : TRAVAUX D'EXTENSION MT/BT MONOPHASEE DU QUARTIER NJILOUM DANS LA COMMUNE DE BANGOURAIN, DEPARTEMENT DU NOUN.

N° D'ORDRE	ENTREPRISES	MONTANT TTC(EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS MOUCHILI Tél : 699 59 09 43	33 905 883 (Trente-trois millions neuf cent cinq mille huit cent quatre-vingt-trois)	90jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*BANGOURAIN le 8 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***MOUMBEN Adamou***

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**ADDITIF N°001/A/CAD5/CDPM/2019 RELATIF 27/03/2019 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE 1<sup>er</sup> PHASE (REZ DE CHAUSSEE) A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'AO SUS-CITÉ DES RECTIFICATIFS CI-APRÈS**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	<b>Consistance des prestations</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;</li> <li>● TERRASSEMENT ;</li> <li>● FONDATIONS ;</li> <li>● MAÇONNERIE — ELEVATION - DALLE;</li> <li>● MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS</li> <li>● ELECTRICITE</li> <li>● PEINTURE ;</li> <li>● V.R.D</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les travaux comprennent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;</li> <li>● TERRASSEMENT ;</li> <li>● FONDATIONS ;</li> <li>● MAÇONNERIE — ELEVATION - DALLE;</li> <li>● MENUISERIE METALUQUE ET BOIS</li> <li>● ELECTRICITE ;</li> <li>● PEINTURE ;</li> <li>● V.R.D</li> </ul>
2	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 2 Autres

**Lire plutot**

**AU LIEU DE :**

- **PAGE**

INTITULE DU PROJET : APPEL D'OFFRES NATIONAL N...../AONO/CDPM/CAD5/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE 1<sup>ere</sup> PHASE (REZ DE CHAUSSEE) A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

**AAO**

### **POINT 3— Consistance des travaux**

Les travaux comprennent

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION - DALLE;
- MENUISERIE METALUQUE ET BOIS
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES : BPU ET DQE DU DAO**

**LIRE**

**PAGE 1 :**

INTITULE DU PROJET : APPEL D'OFFRES NATIONAL N...../AONO/CDPM/CAD5/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

- **AAO**

### **POINT 3- Consistance des travaux**

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE - ELEVATION,
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE ,
- PEINTURE ;
- V.R.D

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

Bordereau des prix unitaires, Devis quantitatif et estimatif modifiés

**LE RESTE SANS CHANGEMENT**

*DOUALA le 27 Mars 2019*

*Le MAIRE*

***EBANDA Gustave***

## COMMUNE DE NSEM

REF : DAO N°01, 02 ET 03 /AAONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NSEM/CDPM/2019 DU 14 MARS 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR :-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ET UN (01) Puits équipés de PMH dans certaines localités de la commune de NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEYANE DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE ;-LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE DEUX (02) BLOCS DE SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBONG DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENTS :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL ET MINÉE) - EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NSEM, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :LES ENTREPRISES AYANT ACQUIS L'UN DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) CI-DESSUS MENTIONNÉS, SONT INFORMÉES QUE LESDITS DAO SONT MODIFIÉS AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ...  N/A

## 1 Autres

### Lire plutôt

-Suppression d'un critère essentiel dans la version anglaise de l'AAO contenu dans les DAO N° 02 et 03 (celui relatif à l'expérience antérieure dans le même domaine) ;  
 -Les montants des cautions de soumission dans les deux versions de l'AAO des DAO N°02 et 03 sont respectivement de :

**Trois cent quarante mille (340 000) CFA pour le DAO N°02;**

**Cinq cent mille (500 000) FCFA pour le DAO N°03 ;**

-La modification d'un critère irrégulier parmi les critères éliminatoires en l'occurrence celui intitulé « **absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif** » (DAO N°02 et 03), qui s'intitule désormais « **Dossier Administratif incomplet ou non conforme au DAO** »

-La restauration et/ou la correction des stipulations des articles 4, 8, 17.6b, 26.1 et 32.4 du Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;

-L'harmonisation entre les numéros des articles du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et ceux du RGAO (DAO N°02 et 03) ;

-Les informations relatives à la visite du site, la provenance des matériaux, la langue et la monnaie de l'offre dans le RPAO (DAO N°02 et 03) sont inscrit dans :

**L'article 7 pour la visite du site ;**

**L'article 5 pour la provenance des matériaux ;**

**L'article 12 pour la langue de l'offre ;**

**L'article 15 pour la monnaie de l'offre ;**

-Correction de la composition de toutes les offres dans le RPAO (DAO N°02 et 03) et de l'offre administrative du DAO N°01 conforme au DTAO ;

-L'harmonisation des informations contenues dans l'AAO, le RPAO et la grille d'évaluation relativement aux critères éliminatoires et/ou essentiels ;

-Suppression dans le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) de textes abrogés ou caducs notamment le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics (CPM) ainsi que la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;

-L'indissociation des qualités et attributions du Maître d'Ouvrage et de l'Autorité Contractante à l'article 8.1 du CCAP des DAO N°02 et 03 qui se lira désormais uniquement dans ces DAO par « **Le Maître d'Ouvrage** » pour désigner l'un ou l'autre en conformité avec les prescriptions du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Codes des Marchés Publics en son article 5(e) ;

-La précision des attributions des acteurs du projet dans le CCAP (DAO N°02 et 03) dans leur **article 3** ;

-La mention des destinataires des notifications des Ordres de Service (OS) et le défaut de notification de l'OS de mise en demeure précisé dans leurs **articles 6 et 7 du CCAP ou l'article 8 du CCAG** ;

-La mention des clauses relatives à la caution d'Avance de démarrage (DAO N°02 et 03) et aux obligations du Maître d'Ouvrage en matière d'exécution (dans tous les DAO) dans son **articles 20 et d'autres détails traités dans le CCAP** ;

-L'harmonisation, correction et concordance des prix et désignations entre le Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et celui du Devis quantitatif et Estimatif (DQE) concernant les unités des ouvrages I-1, I-2 et III-1 du lot 2 (DAO N°01) 502, 701, 902 (DAO N°02), 503, 601, et 802 (DAO N° 03) et entre les désignations des ouvrages II-3 du lot 2 (DAO N° 01), 503 et 701 (DAO N°02) et 601 (DAO N°03). L'ouvrage 402 ne figure pas dans le BPU et l'ouvrage 509 dans le DQE du DAO N°02 ;

-L'ajout du modèle de sous-détail des prix (DAO N°02 et 03) dans les CCTP ;

-L'ajout de justificatifs des études préalables, cadre du planning d'exécution (dans tous les DAO), du modèle de la caution d'avance de démarrage et des modèles de fiches de présentation du matériel du personnel et des références (DAO N°02 et 03) ;

-L'actualisation de la liste des Etablissements de crédits habilités à émettre des garanties et des cautions dans le cadre des Marchés Publics (DAO N°01 et 02).

-L'harmonisation entre la version anglaise et la version française de l'AAO relativement aux heures de remise des offres fixée à **12h le 10 Avril 2019**. Concernant les coûts d'acquisition du DAO N°01, il est fixé de manière légale à **68 000FCFA** pour l'ensemble du DAO.

-La description de la consistance des travaux et des critères éliminatoires sont précisés.

-Les dates et heures de dépôt et d'ouverture des offres de l'ensemble des DAO sont définit ainsi qu'il suit :

**Date et heure de dépôt limite:** le 10 Avril 2019 à 12h heures locales

**Date et heure d'ouverture des plis:** le 10 Avril 2019 à 13h heures locales

-La note qualificative indiquée dans les critères éliminatoires est de 80% des critères d'évaluation soit 24/27 pour le DAO N°01 et 14/18 (DAO N°02 et 03) ;

-La modification de l'article présent dans le RPAO relatif aux définitions et attributions des acteurs du projet, désignant l'ARMP comme organe de contrôle de l'exécution du marché du RPAO.

*NSEM le 5 Avril 2019*

*Le MAIRE*

***DONA BENJAMIN***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

**Personne Morale**

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ..... Civilité :  Mme  Mr

ou ..... Nom : .....

Point Focal ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Personne Physique**

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Localisation**

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

**Option d'Abonnement**

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

**Moyen de paiement**

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



[www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)